CINQUIÈME ANNÉE. — N° 102 1er AVRIL 1901 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES

L'ECHO

DU

MERVEILLEUX

REVUE BI MENSUELLE

ENQUÊTE SUR LE MAGNÉTISME

V

L'exercice du magnétisme peut-il être une profession ?

Le lecteur, s'il s'est donné la peine de refaire après nous les expériences sommaires que nous lui avons exposées et d'en tirer les conséquences, a maintenant une opinion personnelle sur le magnétisme humain.

Il sait que le magnétisme humain est un fait.

L'étude des procédés à employer pour la mise en œuvre du fluide ne rentre pas dans le cadre de notre enquête. Il nous a suffi de prouver l'existence de ce fluide et d'en démontrer, théoriquement. l'influence curative. Les pratiques mêmes du magnétisme demanderaient, pour être utilement décrites, de longs chapitres spéciaux. Ce n'est pas notre affaire. Nous ne rédigeons pas un manuel.

Une question pourtant nous reste à résoudre pour que notre enquête ait une conclusion. Vous vous souvenez que le point de départ de cette série d'articles a été le procès intenté à un magnétiseur par un médecin. Il paraît indispensable que nous nous demandions, (en fondant notre jugement sur ce que nous savons du magnétisme et non sur une législation fort discutable à son endroit), si, dans ce procès, nous sommes avec le magnétiseur contre le médecin ou avec le médecin contre le magnétiseur ?

En d'autres termes — et pour poser le problème au dessus des questions de personnes — il semble malaisé que nous terminions cette enquête, sans que nous nous soyons demandé si l'exercice du magnétisme peut, oui ou non, être une profession ?

J'avoue très nettement, au risque de me mettre à dos une foule de braves gens dont j'apprécie fort les mérites, que c'est par la négative que je réponds à cette question. Je n'oblige, d'ailleurs, personne à penser comme moi, et je suis tout prêt même à insérer les communications qui soutiendraient la thèse contraire à la mienne.

Mais voici sur quoi j'appuie mon opinion.

On ne peut comparer l'exercice du magnétisme à l'exercice de la médecine. Le médecin applique les règles d'une science qu'il a acquise. Il peut, sans diminuer cette science qu'il a acquise (et plutôt même il l'augmente en expérimentant) soigner autant de malades qu'il le veut. Il n'y a pas d'autre limite à sa fonction que la fatigue normale de l'homme qui exerce un métier quelconque.

Le magnétiseur, au contraire, donne à chaque malade qu'il soigne, une partie de sa propre vie. Sa force curative, partant, est très bornée. Un médecin peut, du matin au soir, et à n'importe quelle heure, faire des diagnostics et rédiger des ordonnances. Le magnétiseur, lui, ne peut, comme la plus belle fille du monde, donner que ce qu'il a, c'est-à-dire son fluide Quand son fluide est épuisé, il doit s'arrêter de guérir.

Est-il possible, dans ces conditions, que la pratique du magnétisme soit une profession reconnue et patentée ? Qui oserait le soutenir ? Il

faut, en effet, compter avec la nature humaine. Pour être magnétiseur on n'en est pas moins homme! Et qui garantirait au public que les magnétiseurs refuseraient la clientèle, quand leur provision de fluide serait épuisée?

Je veux bien admettre que tous les magnétiseurs, présents et à venir, sont de fort honnêtes gens. Mais tout de même il me paraît difficile que la loi assure le libre exercice de procédés thérapeutiques dont l'influence est à ce point subordonnée au plus ou moins de bonne foi du praticien. A moins que le législateur, très malin...

Faut-il donc renoncer à un moyen de guérir dont l'efficacité est démontrée, même dans nombre de cas où la médecine officielle est restée impuissante? Je ne dis pas cela Je suis même très loin de le penser.

Je pense, en effet, sur ce point comme un homme qui a beaucoup étudié et expérimenté le magnétisme, M. Oswald Wirth, l'auteur de fort intéressantes études psychiatriques parues, il y a quelques années sous ce titre : *L'imposition des mains et la médecine philosophale* (1).

D'autres que lui, je le sais, ont, en ces derniers temps, publié des ouvrages fort bien faits sur le même sujet ; mais, au point de vue spécial où je me place en ce moment, je suis obligé de les récuser. Ils sont, pour la plupart, des magnétiseurs à clientèle. Et leur opinion, si sincère qu'elle soit, est sujette à caution. Vous êtes orfèvre, monsieur Josse!

M. Oswald Wirth, au contraire, est un praticien amateur. Il est tout à fait désintéressé dans la question. Son opinion me semble douée d'une autorité beaucoup plus grande que celle de ses confrères.

Or, la voici :

... Il ne faut pas perdre de vue que nos organes s'usent. On peut jongler avec la force, en donner, puis en reprendre à plus haute tension, mais cela n'a qu'un temps, si l'on se surmène sans ménagement. Les appareils nerveux finissent alors par s'irriter et se détériorer. Il faut donc agir comme il vient d'être dit, mais en ne multipliant pas à l'excès le nombre des séances et en s'accordant entre elles le repos nécessaire...

... Dans la mesure de ses forces, chacun doit secourir son prochain, et puisque nous avons la faculté de nous guérir les uns les autres, nous sommes coupables si nous n'en usons pas.

(1) Chamuel, éditeur.

Apprenons à mieux nous connaître nous mêmes! Nous disposons d'un pouvoir curatif inconscient qui sollicite toute personne vigoureuse à devenir le médecin des siens. L'imposition des mains conduit à une thérapeutique de famille, à une médecine intime et non prétentieuse. Chacun peut l'exercer sans grande étude et sans diplôme.

Cette médecine de tous ne doit point faire mépriser la science des docteurs. Bien imprudent serait qui voudrait toujours se passer de leur expérience. Ne dédaignons point leurs lumières, mais agissons avant eux : intervenons avec notre force vitale et avec une chaude ferveur dans notre désir de soulager autrui ; ainsi le plus souvent nous rendrons superflue toute assistance médicale.

Les magnétiseurs ont eu jusqu'ici le tort d'être exclusifs et de vouloir se substituer aux médecins. Cette double erreur les a lancés dans une exploitation professionnelle du magnétisme qui entraîne aux pires avilissements Il importe de réagir contre de pareils abus.

C'est en parant aux complications naissantes que l'imposition des mains est appelée à rendre les plus précieux services, aussi faut-il en vulgariser très largement la pratique.

Les magnétiseurs ne doivent pas constituer une corporation, car tout le monde doit devenir magnétiseur, toute personne, du moins, qui en a les aptitudes et c'est le cas de l'immense généralité. Tout malade trouvera dans son entourage des personnes capables de lui imposer les mains : le remède est partout à côté du mal; mais d'ineptes préventions nous en éloignent.

Soyons moins obstinés dans la routine qui nous aveugle. Ne rejetons pas à la légère ce qui nous paraît étrange : l'orgueil humain n'est que trop enclin à méconnaître la vérité. Aussi se dévoile-t-elle de préférence aux humbles aux cœurs simples, dont il est dit qu'ils verront Dieu.

On ne saurait, à mon sens, mieux dire, ni plus sagement. Le magnétisme n'est efficace que dans la mesure d'un cercle étroit de la famille.

Le fluide du magnétiseur est un peu comme le lait dont dispose la mère pour son nourrisson, ou le sang qu'un ami valide peut transfuser à un ami malade. La source en est vite tarie. Et finalement nous concluons que la pratique du magnétisme ne peut et ne doit pas être une profession :

1° Parce que le magnétiseur ne saurait exercer son influence que sur un nombre extrêmement restreint de malades, ce qui ne lui permettrait point d'avoir honnêtement une clientèle suffisante pour le faire vivre ;

2° Parce que tout le monde pouvant s'improviser magnétiseur, les professionnels auraient vraiment trop de concurrents!

GASTON MERY

LES GRANDS VISIONNAIRES

Saint Jean

Il y a trois phases bien caractéristiques et absolument délimitées, — pêcheur, apôtre prophète, — dans l'existence de saint Jean. Et c'est de cette vie, traversée à la fin par la plus grandiose des visions, qu'il est bon parfois de sonder le mystère. D'ailleurs, elle est belle et pleine d'une étrange harmonie, quoi qu'elle déroute, par des différences extraordinaires, l'esprit qui chercherait méthodiquement l'ascèse tentée par une telle âme, de sa jeunesse à son âge mûr, et de sa maturité jusqu'à sa fin terrestre.

Jean était le fils de Zébédée, pêcheur sur le lac de Tibériade, et, avec Jacques son frère et ses amis Simon et André, fils de Jona, il passait ses jours à jeter ses filets dans les eaux bleues, et à les raccomoder sur les rives vertes du lac tranquille.

C'était un métier d'une monotonie charmante, et les seules distractions de ces pêcheurs étaient d'aborder de temps en temps sur les rives de la Décapole, à Tibériade, à Corozaïm ou à Capharnaüm, ces noms sonores que l'on trouvera plus tard dans la bouche de Jésus pour les maudire.

Mais le bon repos et le plaisir familial étaient à Bethsaïde, le natif pays aimé, qui, bien qu'envahi déjà par les mœurs et les coutumes de Rome, avait conservé encore une population austère, laborieuse, ennemie des plaisirs, et assainie par le travail.

C est là que Jésus recruta ses premiers disciples, et la vie jusqu'alors isolée de ce petit monde ne pouvait guère faire pressentir alors qu'un jour sortît de là le simple pêcheur Jean qui deviendrait le sublime évangéliste du Verbe incarné et le prophète terrifiant de l'Apocalypse.

Il faut dire pourtant, qu'à défaut d'autre culture intellectuelle, Jean avait entendu dans le désert les grandes paroles du Précurseur.

Et c'est de cela qu'il se souviendra plus tard, d'une façon si claire, dans les débuts de son *Evangile* :

« Vous savez bien que j'ai dit ; Je ne suis pas le Christ, mais seulement l'envoyé qui marche au devant de lui. Il faut que Lui grandisse et que moi je diminue ; car Celui qui vient d'en haut est au-dessus de tous.

« Celui qui est envoyé de Dieu dit les paroles de Dieu. Car le Père chérit le Fils ; il ne lui a pas mesuré l'intelligence, mais il lui a remis toutes choses entre les mains. »

Or, un jour, Jean-Baptiste avait avec lui deux disciples, André et Jean. Et Jésus vint Et le Baptiste leur dit : « Voici l'agneau de Dieu ! »

Les deux disciples, intimidés, de loin le suivaient. Jésus dit : « Que cherchez-vous ? Venez et voyez ! » et ils s'attachèrent au Maître, et tous deux demeurèrent avec lui, ce jour-là.

Voilà la première partie de la vie de Jean, simple, purement idyllique et songeuse.

Mais il y avait élection pour lui de la part de Jésus, car Jean dira plus tard : « Il nous a aimés le premier. » Et c'est cet amour l'attachant si profondément à son maître, qui le fera devenir ce qu'il a été en effet : le disciple bien-aimé, puis l'apôtre transcendant car son cœur rempli de reconnaissance et de charité lui fait soudain entrevoir un monde nouveau, où les haines s'apaiseront, et où l'amour, comme un soleil brillant, illuminera les campagnes et les villes.

Cependant, on est à se demander comment des cœurs si simples et des esprits si illettrés se formèrent tout à coup pour le sublime apostolat de la conquête pacifique du monde.

C'est ici qu'il faut croire à l'initiation intime de quelques-uns : car s'il y avait l'école publique de Jésus — sur la grève des lacs, sur le penchant des collines, aux abords du désert, il y avait l'enseignement plus discret du Maître à ses disciples, loin des bourgades, en pleine solitude, le soir, sous les étoiles.

Ils lui demandaient alors : « Maître, que signifie cette parabole ? » Et il la leur expliquait, simple, profonde, définitive ; si bien que, subjugués et conquis par tant de sublime simplicité, ils lui disaient, dans la paix et la franchise de leur cœur : « Nous croyons en vous, et que vous êtes vraiment le Fils de Dieu ! »

Mais, apparemment, ce fut à Jean qu'il dévoila le plus de sa doctrine cachée, et c'est dans leur entretien sur la montagne, isolés de tous, puis au sommet du Thabor, — le lit de la lumière, — qu'il en reçut, sans nul doute, toute la profondeur et la plénitude.

« Nous avons été témoins de la grandeur de Jésus, notre Maître, lorsqu'il reçut de Dieu, son Père, honneur et gloire, et que la voix, descendant sur lui du sein de la splendeur divine, prononça ces paroles : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu ; écoutez-le. »

Et cette voix, nous-mêmes, nous l'avons entendue venir du ciel quand nous étions avec Jésus sur la Montage Sainte. »

Dans l'intimité de Jésus, il y a une telle place pour Jean que le soir de la Cène, la tête du disciple est posée doucement sur la poitrine du Maître. Et le disciple peut dire : « Je suis en communion directe avec Dieu ; car j'entends les battements les plus intimes de son cœur ! »

Et il le précède sur la montagne des Oliviers, et il le suit à l'ascension lugubre du Calvaire.

Debout au pied de la croix de Jésus, étaient Marie, sa mère, Marie, femme de Cléophas, avec Marie-Madeleine.

Or, Jésus ayant vu sa mère et, auprès d'elle, le disciple qu'il aimait, dit à Marie : « Femme, voilà votre fils. Puis, il dit au disciple : Voilà votre mère. » Et, depuis cette heure-là, le disciple la prit pour sienne.

Et Jésus vit alors que tout était consommé.

La deuxième partie de la vie de saint Jean fut close ce jour-là, et bientôt le disciple va faire place au prophète. Il a en lui toute la doctrine de Jésus ; son cœur est rempli de l'amour de ses prédications, et son esprit, en qui est tombée la bonne semence, s'ouvre soudain à la lumière : la langue de feu de la Pentecôte pourra descendre quelque temps après sur sa tête ; il n'a plus besoin que de ses souvenirs ; son génie éclate et sa vision s'accentue : le Thabor avait illuminé son esprit ; le Calvaire avait fécondé son cœur.

Et il est tellement dans les secrets de son Maître disparu de la terre qu'il écrit : « Il sait ce qui est dans l'homme sans que nul homme le lui dise. » Et encore : « Celui qui vient à moi, je lui révèlerai les choses qui sont cachées depuis la constitution du monde. »

N'est-ce pas là, du reste, le secret du génie de saint Jean qui, soudain, et sans transition, s'élève si haut dans le ciel philosophique et religieux ?

Saint Augustin a dit : « Les autres évangélistes, comme les animaux qui sont leurs attributs, marchent sur la terre ; Jean est l'aigle, et il vole. »

Rien n'est comparable, en effet, comme vision du Divin, à ce début de l'Evangile de l'Apôtre :

« Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement avec Dieu Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes et la lumière a lui dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas saisie. »

Après l'*Evangile*, la vie de Jean n'est plus contemplative ; il fonde le diocèse d'Ephèse, et il enseigne la bonne parole aux peuples ; puis tous ses anciens compagnons, disciples de Jésus, étant morts, il est condamné lui-même, à un âge très avancé, à subir le martyre ; mais au lieu d'être brûlé dans la fournaise, il en sort rajeuni et renouvelé ; et, c'est alors qu'exilé dans l'île de Patmos, il écrit l'*Apocalypse*, ce livre extraordinaire plein d'avertissements, de prédictions et de promesses.

« Ecris les choses que tu as vues, lui dit le Fils de l'Homme, celles qui sont et celles qui doivent arriver ensuite. »

Et nul ne peut lire ce livre sans être attiré comme vers un gouffre, ou sans se sentir enlevé, comme par un aigle, dans les cieux fulgurants, à travers l'infini plein de splendeurs...

Tel fut saint Jean ; telle fut son œuvre ; et l'on est pris de vertige à la pensée que cet esprit s'éleva si haut dans le ciel, car, ainsi que le dit Chrisostôme, en cette vision sublime, « l'horizon recule sans bornes ; les limites s'effacent ; c'est l'infini qui apparaît, et Jean, l'ami de Dieu, ne se repose qu'en Dieu ! »

EMILE MARIOTTE

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

⁂ *Les pluies merveilleuses.*

Les caprices malicieux de la foudre ne troublent pas seuls la tranquillité des savants. L'air est rempli d'autres mystères. Les pluies merveilleuses restent des phénomènes insuffisamment expliqués, malgré les hypothèses dont l'esprit scientifique a la bonté de se contenter.

Il a plu « du sang » c'est-à-dire de l'eau rougeâtre, à Palerme et du sable à Naples. On attribue ces deux faits singuliers à la même cause : au sable du désert africain transporté par le vent. La force du vent est merveilleuse En 1846, des pluies semblables effrayèrent le Lyonnais et le Dauphiné, et l'on évalua à 7 millions de kilogrammes la terre rouge que le vent avait apportée « de la Guyane », disait-on. Parfois, chose étrange, les transports se sont effectués sous le vent et même *contre* lui.

D'autres pluies rouges devaient leur principe colorant au règne végétal, par exemple, au voisinage des montagnes couvertes de sapins en floraison Parfois aussi on a pris pour des pluies de sang les taches que laissent sur les murs les papillons qui sortent de leur coque. En 1608, à Aix-en-Provence, les murs des maisons se trouvèrent éclaboussés de taches rouges que le peuple prit pour l'effet d'une pluie de sang ; mais le conseiller Peiresc, démontra que ces taches provenaient de la liqueur roussâtre que déposent les papillons venant d'éclore.

Parfois les gouttes de ces pluies étranges laissent des empreintes remarquables non seulement par leur couleur, mais par leur forme. Gaffarel fait mention d'une pluie tombée en Suisse en 1554 et qui tacha de croix rouges les vêtements des bons Suisses terrifiés. Le P. Kircher rapporte qu'en 1588 on en vit de pareilles à Paris ;

lui-même fut témoin de ce phénomène en 1560, à Naples. Il l'attribue aux exhalaisons minérales du Vésuve, qui avait subi précédemment une violente éruption, supposant que la forme des croix se trouvait dans le tissu même des étoffes, et provenait de quelque matière employée à leur fabrication, plus propre que les autres à recevoir et à conserver les esprits de soufre, de nitre et de vitriol dont ces exhalaisons étaient chargées. Mais les exhalaisons du Vésuve n'étaient sans doute pour rien dans les croix rouges de Paris et de Suisse.

Les pluies de lait ne sont qu'une poussière blanchâtre détrempée, formée d'innombrables vermisseaux microscopiques. Les pluies de crapauds et de poissons s'expliquent dans une certaine mesure par l'hypothèse, à vrai dire singulière, que le soleil, en pompant les vapeurs des eaux, entraîne du frai avec elles. Ainsi, selon la description pittoresque de du Barton. on peut voir tomber du ciel

> Un verd grenouillon qui, formé du devant,
> Non du derrière encor ! dans la bourbe se joue
> Moitié vif, moitié mort, moitié chair, moitié boue.

Si c'est une trombe, on supposera qu'elle a tout emporté, les eaux et leurs hôtes, pour les déverser parfois à quelques centaines de kilomètres plus loin. Et de là encore les pluies de rats, voire même la pluie d'hommes dont parle la Mothe le Voyer ; ce ne fut qu'un pauvre diable emporté dans les airs par un grand ouragan, en Bourgogne (1732).

On a relevé la communication suivante dans les compte rendus de l'Académie des sciences, à la date du 29 avril 1801 :

« M. Castelnau nous écrit : — Il vient d'y avoir un tremblement de terre à Singapore ; il a duré deux minutes et fut suivi d'une pluie torrentielle.

«... Dès que le soleil se fut remontré, je vis tous les Chinois et les Malais occupés à ramasser des paniers de poissons (*clarias batrachus*), espèce de siluroïde qui se rencontre apparemment dans les eaux douces de Singapore, de Siam, de Sumatra, de Bornéo ; ils avaient 25 ou 30 centimètres de long.

« Ma première pensée, malgré l'affirmation de ces gens qui venaient, disaient-ils, de les voir tomber, fut qu'ils s'étaient traînés là, grâce à leur faculté de cheminer à terre pendant quelques instants ; mais malheureusement, la cour était entourée de murs. D'ailleurs, il n'y avait aucune rivière ou cours d'eau capable de fournir cette quantité, qui envahissait une vingtaine d'hectares et toute la partie orientale de la ville.

« Peut-on supposer que nous aurions été visités par une trombe qui aurait aspiré de nombreux poissons d'eau douce en passant sur quelque large rivière de Sumatra, et qui les aurait lancés sur son passage? Je ne soumets qu'en tremblant une semblable hypothèse. »

Les Malais, moins embarrassés que le savant, allèrent tout de suite remercier le génie du volcan, Goonoug, qu'ils affirmaient l'auteur « de tout cela ».

Il serait injuste de ne pas mentionner les pluies véritablement nourricières, telles qu'une pluie de petits pois qui tomba en Espagne en 1803. Ce n'étaient pas tout à fait des petits pois, mais des graines un peu plus petites, de la famille des papillonacées, presque rondes, très blanches, assez dures, excellentes au goût. Le célèbre botaniste Canarille les analysa et ne put leur assigner aucune origine. Ou encore la grêle de gros pains noirs qui tomba à Sora, dans l'Apulie ; plusieurs milliers d'hommes s'en nourrirent.

Les pluies de chair terrifièrent l'antiquité. On peut lire ce qu'en dit Denys d'Halicarnasse au IIe livre de ses Antiquités romaines. Comme Pline rapporte que ces lambeaux de chairs étaient durs et ne se corrompaient point, la science les a facilement expliqués par des pierres rougeâtres provenant de volcans en éruption. Cela ne concorde guère avec l'avidité des vautours se précipitant sur ce butin inattendu. « Les oiseaux de toutes les espèces fondaient sur cette riche proie » Denys d'Halicarnasse, livre II, ch. 84.

C'est dans les pluies de pierres que se rencontrent les plus sérieuses étrangetés. La science officielle n'a commencé d'y croire que depuis 1803 où Béot fut envoyé par l'Institut recueillir des renseignements sur un phénomène de ce genre qui s'était produit à Laigle dans l'Orne. Tout le monde connaît les explications diverses qu'elle en donne. Mais l'histoire des aérolithes est pleine de prodiges qui déconcertent ces explications, depuis la pierre énorme dont le philosophe Anaxagore avait prédit la chute et qui tomba au jour marqué, après avoir été vue pendant soixante-quinze jours dans les airs, comme un nuage lumineux sidérite que Pline avait vu et dont il donne la description, jusqu'à l'aérolithe dont parle M. Le Couturier, dans son *Musée des Sciences*, qui tomba le 9 décembre 1858 près d'Aussun et présenta cette particularité remarquable de « s'arrêter et se balancer quelque temps dans le ciel avant sa chute ». Les boucliers sacrés de Rome, tombés du ciel, avec leur dédicace au peuple romain et leurs sculptures merveilleuses, les pluies de cothurnes, de lances, de cerannia ou haches de foudre ; ces flèches mystérieuses que saint Grégoire le Grand voyait avec toute la ville de Rome tomber sur les victimes de la peste, et dont il conserva l'une parce que « son cher Estienne en avait été atteint », cette lapidation de Sizara par les astres qu'atteste la Bible, ces pierres vengeresses qui ébran

laient les murs de la chambre de Constantin VII, malgré la surveillance d'une armée de gardes... mille faits, dont chacun séparément ferait sourire, amènent une fois de plus, par leur formidable ensemble, à la conclusion shakespearienne : « Il y a entre le ciel et la terre, Horatio, des choses que l'imagination de l'homme ne peut concevoir. »

GEORGE MALET.

LA LÉVITATION DU CORPS HUMAIN[1]

PAR M. LE COLONEL A. DE ROCHAS

Voici maintenant quelques cas qui ont été décrits et affirmés juridiquement.

Le premier en date se trouve à la Bibliothèque nationale. C'est le « Procès verbal fait, pour délivrer une fille possédée par le malin esprit à Louviers en 1591, par Louis Morel, écuyer, sieur de la Tour, conseiller du roi, prévôt général en la maréchaussée de France et en la province de Normandie, assisté de Me Robert Behotte, licencié ès lois, avocat et lieutenant général de M. le vicomte de Rouen, à la résidence de Louviers ».

La fille dont il est ici question était une pauvre servante, Françoise Fontaine, ni sainte ni sorcière, mais affligée de manifestations si extraordinaires qu'elle avait demandé tous les secours, y compris ceux de la religion, pour en être délivrée et qu'on avait fini par la garder dans la prison de Louviers pour éviter les accidents.

Ces manifestations, parmi lesquelles se trouvaient des coups frappés dans les murs, des transports d'objets mobiliers et des enlèvements de son propre corps, si brutaux qu'elle et les assistants en étaient souvent grièvement blessés, sont longuement exposées dans le procès-verbal avec les attestations de témoins. Je me bornerai à reproduire ici le récit de celles qui eurent lieu lorsqu'on eut recours à l'exorcisme, en y mettant l'orthographe et la ponctuation modernes pour rendre un peu plus claire la rédaction assez confuse du prévôt de Normandie.

« Suivant ce que nous avons arrêté le jour d'hier avec ledit curé Pellet, nous sommes partis de notre logis et venu trouver icelui curé Pellet, viron sur les six à sept heures du matin, avec lequel nous sommes transportés aux prisons de cette dite ville de Louviers, ayant amené avec lui un clerc qui portait l'eau bénite, et nous avons commandé auxdits Vymont, Dupuys, Hellot, Dubuse, le Prévost et autres, nos archers, nous accompagner ; ce qu'ils ont fait. Et sommes entrés en icelle prison et avons trouvé ladite Françoise qui était en une petite chambre haute, couchée toute vêtue sur une couchette avec cinq ou six prisonniers qui la gardaient, laquelle avait le visage tout en sang, comme d'égratignures, à laquelle nous avons demandé qui lui avait fait cette égratignure.

« Par ladite Françoise fait réponse que c'était l'esprit qui la tourmentait qui lui avait fait lesdites égratignures, samedi au soir dernier en notre présence comme nous l'interrogions, l'ayant ledit esprit lors jetée par terre à cause de ce qu'elle nous avait confessé, comme nous avions pu voir.

« A laquelle Françoise nous avons usé de plusieurs remontrances pour la réconcilier en la crainte et amour de Dieu, lui remontrant qu'en reconnaissant Dieu, lui criant merci, confessant ses fautes lui en demandant pardon et renonçant au diable, elle pouvait sortir des tourments où le malin esprit l'avait conduite, par le moyen d'une confession générale de ses péchés qu'il fallait qu'elle fît audit curé Pellet, et se mettre en bon état, pour ouïr la messe et recevoir le saint Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ce qu'elle a promis de faire.

« Ce fait, ledit curé Pellet lui avait baillé de l'eau bénite, et icelle ouïe de confession ; après laquelle nous avons icelle Françoise prise, menée et conduite avec nosdits archers, étant enserrée par les mains, à l'église Notre-Dame de cette dite ville de Louviers, où entrant ledit curé Pellet, qui marchait devant, vêtu de son surplis et de son étole, lui avait jeté de l'eau bénite ; et nous, après lui, ayant notre bâton de prévôt en la main, l'avons conduite en la chapelle de la Trinité où l'on avait fait accommoder l'autel pour dire la messe, et devant lequel autel nous avions fait mettre des bancs, sur l'un desquels elle s'est appuyée, s'étant mise à genoux et commencé à prier Dieu, étant toujours auprès d'elle ledit curé Pellet vêtu de sondit surplis ayant son étole au cou. Et nous sommes mis au coin de l'autel où l'on commence à dire la messe, pour voir quelle contenance tiendrait ladite Françoise sans qu'elle nous aperçut.

« Et lors et à l'instant, Me Jean Buisson, prêtre chapelain de ladite église, qui était revêtu de ses ornements sacerdotaux pour dire et célébrer la messe, ayant fait allumer un grand cierge qu'il avait fait mettre sur le bord de l'autel, près de nous, et après a commencé à célébrer une basse messe où s'étaient trouvés présents plus de 1.000 à 1.200 personnes, tant catholiques que huguenots de la nouvelle prétendue religion, soldats et autres gens de qualité. Et entre autres

(1) Voir le numéro du 15 mars.

personnes de qualité, étaient le sieur abbé de Mortemer, le sieur Ratte, abbé et conseiller au Parlement de Toulouse, le sieur de Rubempré, le sieur baron de Neufbourg, le sieur baron des Noyers, le sieur Séguier, grand maître des eaux et forêts de France, Me Jacques Duval, médecin à Evreux, Me Jonas Marie, receveur des tailles en l'élection de Montivilliers, Me Niolas Coquet, prêtre dudit Louviers, Pierre Behotte, Jacques Surgis, Guillaume Inger l'aîné, Robert Langlois, bourgeois et marchands dudit Louviers.

« Laquelle Françoise s'était mise en prière et en état d'ouïr sagement la messe, sinon que lorsque ledit Buisson prêtre a commencé à dire l'Evangile, ladite Françoise avait commencé à sommeiller, la tête lui étant tombée sur ledit banc devant lequel elle était à genoux, comme si elle eût été pâmée et évanouie ; de quoi nous avons averti ledit curé Pellet qui nous regardait et avait l'œil sur nous, comme nous l'en avions prié, afin de l'avertir si nous apercevions que ladite Françoise fît quelque chose ; lequel curé Pellet l'avait exorcisée et à elle jeté de l'eau bénite, laquelle s'était aussitôt revenue, s'étant levée et fait le signe de la croix et ouï et entendu ledit Evangile attentivement. Après ledit Evangile dit, elle avait été à l'offrande où elle avait été conduite par ledit curé Pellet. Lors de l'élevation du saint Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle avait icelui regardé fort attentivement, faisant toujours mine de le prier et adorer, sans avoir été aucunement tourmentée. Après laquelle élévation, ledit curé lui avait présenté la paix qu'elle avait baisée.



Figure 4.

« Et sur ce que ledit Buisson prêtre a voulu parachever de dire la messe, le livre et missel étant changés de lieu et remis sur le bout de l'autel où il avait commencé ladite messe, étant à l'action de grâce d'icelle, ledit curé Pellet avait commandé audit Buisson prêtre de ne parachever sa dite messe qu'il n eût administré le Saint-Sacrement et l'Eucharistie à ladite Françoise ; lequel Buisson s'étant arrêté, icelui curé Pellet, vêtu toujours de son surplis et ayant l'étole au cou, s'étant approché d'icelle Françoise, laquelle il avait ouïe derechef de confession, et ayant icelle exorcisée, et conjuré ledit malin esprit auquel ladite Françoise a déclaré publiquement qu'elle renonçait, ledit curé Pellet a pris la Sainte Eucharistie pour la lui bailler et faire recevoir. S'étant approché d'elle après avoir fait dire à ladite Françoise tout hautement son *Misereatur* et *Confiteor* il s'était apparu comme une ombre noire hors de l'église, qui avait cassé un losange des vitres de ladite chapelle et pris le cierge qui était sur l'autel, qu'il avait éteint..... et icelle Françoise étant à deux genoux avait été enlevée fort épouvantablement, sans avoir pu recevoir le Saint-Sacrement, ouvrant la bouche, ayant les yeux tournés en la tête, avec un geste tant effroyable, qu'*il avait été besoin, à l'aide de 5 à 6 personnes, la retirer par ses accoutrements, comme elle était enlevée en l'air*; laquelle ils avaient jetée à terre, ayant été contraints de se jeter sur elle à cause que cela la voulait enlever, sans toutefois voir ni apercevoir aucune chose ; où s'était aussi tôt présenté ledit curé Pellet, qui avait icelle exorcisé e

et à elle jeté de l'eau bénite, même conjuré ledit malin esprit ; laquelle était revenue à soi, étonnée et débile. Ce que voyant, ledit curé avait derechef fait abjurer à ladite Françoise ledit malin esprit, et à elle fait plusieurs remontrances pour le salut de son âme ; à quoi ladite Françoise avait prêté l'oreille.

« Cela fait, ledit curé avait derechef présenté la Sainte Hostie à ladite Françoise, pour laquelle recevoir s'étant mise à deux genoux, ledit curé lui présentant, icelle Françoise a derechef *été enlevée de terre plus haut que l'autel*, comme si on l'eût prise par les cheveux, d'une si étrange façon que cela avait grandement étonné les assistants qui n'eussent jamais cru voir une chose si épouvantable ; s'étant tous jetés à deux genoux contre terre et commencé à prier Dieu et implorer sa grâce pour la délivrance de ladite Françoise ; ayant été de besoin, pour icelle reprendre, que plusieurs hommes se soient jetés à ses accoutrements et icelle abattue à terre, s'étant jetés sur elle pour s'opposer à l'effet de l'ennemi qui la voulait enlever, ayant ladite Françoise la bouche torse et ouverte, les yeux qui lui sortaient de la tête, les bras et les jambes tournés sens dessus dessous.

« Ce que voyant, ledit curé Pellet s'était approché auprès d'elle, lui ayant jeté de l'eau bénite, icelle exorcisée et conjuré ledit malin esprit. Ayant ladite Françoise la face centremont, et ayant demeuré quelque temps en cet état, ledit curé Pellet ayant fait allumer un autre cierge, ladite Françoise était revenue à soi et repris ses esprits. Et après que ladite Françoise a derechef crié merci à Dieu et renoncé audit malin esprit, étant à deux genoux, s'approchant ledit curé Pellet auprès d'elle pour lui présenter la Sainte Eucharistie afin de icelle recevoir, pour la troisième fois elle avait été comme devant empêchée de ce faire, ayant été enlevée pour la troisième fois par-dessus une grande forme ou banc qui était devant l'autel où l'on célébrait la messe, *et emportée en l'air du côté où la vitre avait été cassée*, **la tête en bas, les pieds en haut** *sans que ses accoutrements fussent renversés*, au travers desquels, devant et derrière, il sortait une grande quantité d'eau et fumée puante ; ayant été plus tourmentée que devant, avec une telle manière et fureur, que c'était chose horrible à voir et incroyable à ceux qui ne l'ont vue. Laquelle Françoise fut quelque temps ainsi *transportée en l'air sans que l'on la pût reprendre* ; mais enfin sept à huit hommes s'étaient jetés à elle, qui avaient icelle reprise et mise contre terre, étant tourmentée de telle façon que c'était chose horrible et pitoyable à voir, tellement que ceux qui étaient là présents en grand nombre tant catholiques que de la nouvelle religion réformée, avaient pleuré, s'étant mis à genoux et commencé à prier Dieu pour le salut de l'âme de ladite Françoise.

« Pendant lesquelles prières ledit curé Pellet s'était approché de ladite Françoise où, tout de nouveau, il avait icelle exorcisée et conjuré ledit malin esprit, et lui ayant jeté de l'eau bénite, était revenue et repris ses esprits ayant déclaré tout hautement ladite Françoise qu'elle renonçait au diable, criait merci à Dieu et lui demandait pardon de ses fautes.

« Disant ladite Françoise de soi-même que la première fois que ledit curé Pellet lui avait présenté la Sainte Eucharistie, elle avait vu ledit malin esprit qui était entré par un trou qu'il avait fait en une vitre de ladite ehapelle, étant à main droite, qu'elle nous a montré, et avait éteint le cierge qui était allumé sur l'autel où l'on célébrait la messe et icelle Françoise pris par les cheveux pour l'enlever et emporter par le trou de ladite vitre, de peur qu'elle ne reçût le saint Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Le rapport ajoute que le curé Pellet s'étant souvenu que, toutes les fois que Françoise avait été enlevée, cela avait été par les cheveux, il les lui fit raser. A la suite de cette opération et de l'exorcisme qu'on vient de lire, la pauvre fille fut complètement guérie.

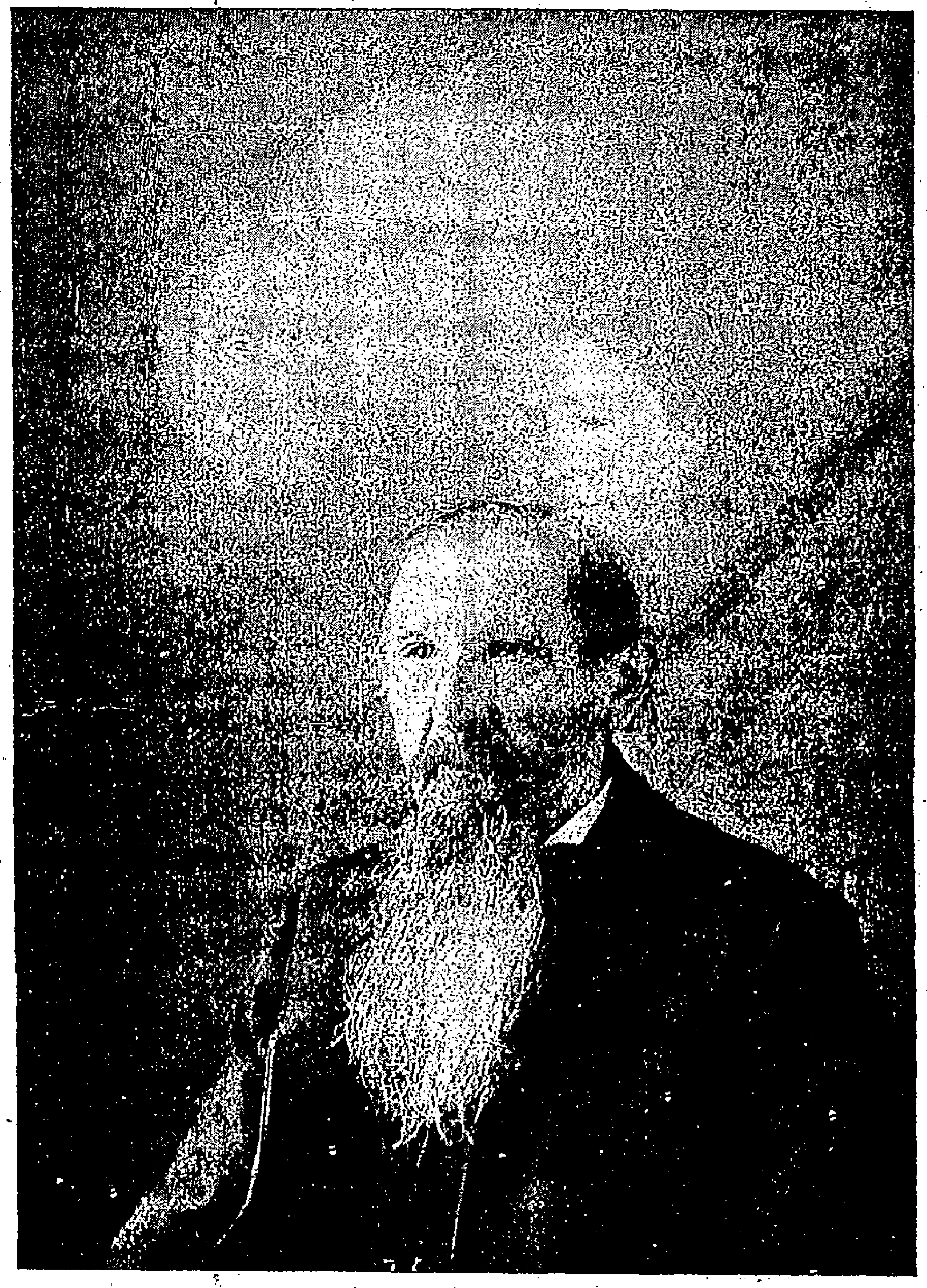
J'ai cité ce long texte *in extenso* pour que le lecteur pût bien se faire une idée du soin avec lequel les faits avaient été observés. Il ne peut y avoir de doute sur ceci que Françoise a été, pendant la messe, soulevée trois fois dans les airs, de telle manière qu'on ne saurait confondre ces lévitations avec des contorsions et des sauts.

Dans les différentes circonstances relatées, l'homme de science ne peut retenir que quelques particularités telle est l'adhésion au corps des jupons qui ne se renversaient pas quand Françoise avait la tête en bas, ce qui prouve que la force inconnue qui soustrayait son corps aux lois de la pesanteur s'appliquait également à ses vêtements, phénomène qu'on a observé d'autres fois. Tel est également le fait que l'ablation de la chevelure a fait cesser, ou plutôt a contribué à faire cesser les manifestations, faits qu'on peut rapprocher de cette observation que la force psychique se dégage souvent par les cheveux, comme l'électricité. Tel est encore l'état de prostation de Françoise après les lévitations, circonstance qu'on observe toujours après les dépenses considérables de force psychique. Je pourrais également ajouter la sensation de vent froid, dont il n'est pas parlé dans le récit reproduit plus haut, mais qui est souvent indiquée dans les autres parties du procès-verbal, au moment de l'apparition du phénomène, ainsi que beaucoup d'expérimentateurs l'ont constaté dans des manifestations analogues.

(*A suivre.*)

Photographies spirites de M. J. Loubris

Le très curieux document — lettre et photographie — que voici est tiré de la *Revue spirite*. Nous remercions Mme Leymarie, qui a bien voulu nous autoriser à reproduire texte et cliché.



Cher M. Leymarie, Bons souhaits pour 1901 et parfaite santé, l'âme pour se bien manifester ayant besoin d'un corps solide. Puisse l'année nouvelle être moins dure aux pauvres gens et aux peuples faibles qu'en 1900, le congrès d'Amsterdam pour la paix ne semblant pas exister pour l'Angleterre arrogante qui menace toutes les indépendances.

Nous nous faisons vieux, Mme Loubris et moi ; nous accomplissons une œuvre longue et petite science, nous écoutons les grands enfants qui conduisent le savoir humain. Nos bons amis de l'espace sont toujours avec nous, ils nous font le récit de leurs histoires de l'Au-delà et nous les nôtres et cela alimente notre gaieté mutuelle, car ils sont plus familiers avec nous que les mortels à notre égard, c'est tout l'opposé de la science américaine.

Nous allons quelquefois au temple spirite le plus près de notre demeure, celui de Mistress Hiaire qui croit à la réincarnation ; les Esprits nous convient d'y aller, car, à Boston, il y a vraiment trop de faux médiums.

Avec Mme de Bosc, j'ai assisté à un meeting chez Mme Voelguensone, ce qui s'y fait ressemble à ce qui se passe en Europe ; après plusieurs séances, nous avons conclu qu'on y faisait le commerce des esprits comme chez les prêtres catholiques. Ces médiums-là ne comprennent pas les langues, mais le mot dollar est toujours le bienvenu : j'en ai fait l'essai.

J'ai fait part de mes observations à M. Barrett, l'éditeur à Boston de la bannière de lumière, il m'a répondu que, lorsqu'on n'avait pas de bons médiums, il fallait se servir des mauvais. Que dire, devant une réponse semblable, qui blesse la logique et le bon sens ?

J'ai vû un médium photographe qui ne m'a rien promis. « Vous prendrez ce qui se présentera », dit-il. Placé vis-à-vis de l'appareil, je fus tout à coup dans l'obscurité complète. Résultat : derriere moi, quatre figures inconnues. Le photographe me fit poser à nouveau, me recommandant de ne penser à personne et de rester neutre. Il en a été ainsi. Au développement, derrière moi, il y avait la figure de mon père, celle de ma mère et de ma sœur, toutes les trois d'une ressemblance parfaite, ma mère à droite, ma sœur à gauche.

Chez le médium, Mme Blis, je les avais déjà vus, tels quels et matérialisés. Pour moi, c'est une preuve double. Je vous adresse les deux épreuves obtenues.

A Escanaba, Michigan, j'ai obtenu de belles guérisons, voici la principale. Une dame de 44 ans, couchée depuis onze ans après avoir vu tous les médecins du pays et ceux de l'hospice de Chicago, fut magnétisée par votre serviteur qui la mit sur pieds en quatre mois ; Mme Lippold (Boite 169, à Escanaba), est complètement guérie.

Une famille sœur a fait baptiser ses enfants selon le spiritisme, l'une des demoiselles qui, à l'âge de seize ans, me remplaçait, Mlle Mathieu, s'est mariée avec un gentilhomme qui appartient à l'église anglicane an-

glaise. Mme Norden, avait pris ma place, comme Mlle Mathieu, pour nos rapports avec le même invisible ; elle a baptisé spiritement quatre enfants ; mais le cinquième, le père l'a conduit à l'église catholique ; Mme Norden m'écrit qu'elle va faire rebaptiser cet enfant, son mari étant aujourd'hui convaincu des vérités spirites. La famille Mathieu est enchantée de ce résultat.

Vos dévoués serviteurs et frères.

JOSEPH LOUBRIS

Cambridge Massachuchets, 31 décembre 1900.

N. D. L. R. — M. J. Loubris, né à Verberie (Oise), fut d'abord colporteur très actif de volumes protestants. Devenu spirite, cet homme énergique, intelligent et actif, très dévoué à la cause qu'il venait d'embrasser, partit avec sa courageuse compagne pour les Etats-Unis. Là, tout en se créant une industrie lucrative, il parlait de spiritisme *ex professo*. Victime plusieurs fois de sociétés financières chez lesquelles il déposait son capital, ruiné mais toujours honnête, il s'est retiré à Cambridge; autour de lui, il crée des penseurs, puis des réunions, sème la vérité, comme le laboureur le bon grain. C'est un sage, un homme respectable que nous devons tous aimer et honorer.

P.-G. LEYMARIE.

M. ÉDOUARD DRUMONT

Un cas bien curieux à relever, à l'heure présente, c'est, sans contredit, celui de l'un des écrivains les plus connus de ce temps, de M. Edouard Drumont, l'auteur de la *France juive*, et la *Dernière Bataille* et le directeur de *La Libre Parole*.

M. Drumont, à coup sûr, est une des personnalités littéraires intéressantes de notre époque.

A la fois croyant et sceptique — sceptique vis-à-vis des hommes et de leurs actes, — catholique pratiquant, mais pratiquant à la façon des anciens chevaliers qui ne dédaignaient point d'échanger des coups de rapière *ad majorem Déi gloriam* d'ailleurs, et non suivant le mode un peu momier que plus volontiers de nos jours recommande l'Eglise, d'une bravoure parfaite, du reste, — il l'a amplement prouvé par la manière dont il s'est jeté dans la mêlée, ne s'occupant pas si ses derrières étaient sauvés, et, en vrai fils des Gaules, marchant droit de l'avant, — homme d'action par dessus tout, en dépit de ses allures régulièrement pacifiques de l'homme de lettres, il est aussi, et ceci complète bien son portrait, un convaincu des études maudites.

Très sincèrement, encore qu'avec quelques réticences, il en fait l'aveu.

« J'ai assisté à une expérience de ce genre, « comme « par hasard, car les confesseurs recommandent « d'éviter ces sortes de séances » (1), dit-il dans son livre, la *Dernière bataille*, en parlant d'un fait de lévitation survenu au cours d'une séance spirite.

Ce « comme par hasard » apparaît, en vérité, comme une sorte d'acte de contrition. Ne démontre-t-il pas, en effet, que M. Drumont, bon chrétien cependant, et chrétien avant tout, même, bien que les prêtres recommandent de ne pas s'occuper de ces études qu'ils ne condamnent pas absolument, mais qu'ils sont, en revanche, fort tentés d'anathématiser, a été vaincu et conquis par leurs attraits puissants ?

Et, de fait, en d'autres nombreux passages de ses livres, M. Drumont se montre occultiste convaincu.

Non seulement il est spirite, mais aussi chiromancien, graphologue, astrologue peut-être ; il admet la science des anciens sorciers, celle des magiciens, et il croit aux hantises.

Une courte excursion à travers la *Dernière bataille* nous en va fournir la preuve aussi complète que possible (2).

C'est d'abord comme chiromancien, et comme chiromancien singulièrement érudit, — ne cite-t-il pas en note un passage des *Physiognomica et chiromantica speciala* de Rodolphe Goglenius, — qu'à l'occasion du général Boulanger (3), M. Drumont se dévoile comme un « ADEPTE ».

« En regardant la main d'hommes très différents, la main d'Alexandre Dumas, d'Edison, d'Albert de Mun, d'Alphonse Daudet, j'ai retrouvé la ligne du soleil, la ligne des nobles curiosités pour tout ce qui touche à la Nature ou à l'Homme, la ligne de lumière et de gloire qui n'existe pas dans d'autres mains. Certains individus, créés pour vivre d'une vie grisâtre, monotone et végétative, n'ont pas de « saturnienne », pas de ligne de destinée. Il est facile de contrôler ces observations ; « ce qui prouve que l'étude de la main « est une science très positive, très expérimentale, « reposant sur des données plus exactes que beaucoup « d'autres sciences » (4).

Un tel langage, en vérité, n'est pas d'un simple ama-

---

(1) Ed. Drumont, *la Dernière bataille*, p. 516.

(2) La même préoccupation des choses de l'occulte se retrouve du reste semblablement dans ses autres ouvrages. Lire à ce propos la *France juive*, notamment.

(3) Voir plus loin notre chapitre *Chiromanciens et astrologues*, p. 271.

(4) Ed. Drumont, *la Dernière bataille*, p. 160.

teur. Est-ce encore un amateur qui eût été « obsédé », — c'est le terme même qu'emploie M. Drumont, — par le souvenir d'une honnête maison bourgeoise, — « une maison très convenable, sans être luxueuse, où l'on ne recevait pas de locataires suspects et où il était défendu de faire du bruit » (1), — et où, durant l'espace de quelques années, des faits tragiques de toutes natures se sont hâtivement succédés? Plusieurs cas de folie, trois infanticides des suicides, des viols, des accidents divers, des jeunes filles mises à mal par des bourgeois sans scrupules qui les jetaient ensuite dehors une fois qu'elles étaient grosses de leurs œuvres, un concierge ignoble dont la seule joie était de « dire des saletés aux petites de la maison » et à qui « les pères venaient donner des coups », tel est le bilan passablement sinistre de l'existence d'un immeuble durant quelques années, bilan que n'eût certes pas songé à dresser, avec une semblable idée des influences fatales de l'au-delà, un observateur ordinaire et non quelque peu « initié ». Où celui-ci n'aurait vu que des coïncidences curieuses, sans doute, mais enfin sans autre intérêt, M. Drumont a deviné des circonstances « cachées » et qui, inexorablement, s'appesantissaient sur toutes ces destinées.

Est-ce encore d'un amateur quelconque, ou d'un véritable occultiste, ce langage qu'il rapporte avoir tenu, sur la simple vue d'une lettre et d'un portrait, à une dame amie proche de convoler en de justes noces? « N'épousez pas, lui dis-je ; « c'est un vénusiaque « noir de la plus dangereuse espèce et l'écriture est « celle d'un empoisonneur ». Si vous ne vous en rapportez pas à moi, je vous ferai faire un horoscope complet. « Je connais dans un faubourg de Paris une « femme qui est marquée du signe des pythonisses « et qui dit tout. J'ai pour ami aussi, au fond d'une « province, un vieux magicien qui en sait plus long « que Merlin l'enchanteur » ; à force de vivre dans les bois, il ressemble à un meneur de loups ; mais quand il s'agit d'obliger ceux que j'aime, il vient lui-même à Paris pour examiner les types et fixer les points » (2).

Mais, en vérité, il n'y a pas à dire contre, si M. Drumont, vivant voici tantôt deux ou trois siècles, se fût alors avisé d'écrire en un ouvrage un passage semblable, il se fût fort exposé au fagot et eût bien pu, tout comme les sorcières convaincues de s'être rendues au sabbat démoniaque, aller sur le bûcher, vêtu de la simple chemise soufrée, brûler à petit feu, en digne martyr de la science maudite.

(1) Ed. Drumont, *la Dernière bataille*, p. 212.
(2) Ed. Drumont, *la Dernière bataille*, p. 218.

Notre époque, très sceptique et à la fois très encline à croire au merveilleux, — peut-être parce que la majeure partie des hommes, ne sachant se passer de croyances, ne trouvent pas dans les légendes religieuses une matière suffisante à leurs appétits crédules, — est assez tendre pour quiconque a des rapports plus ou moins avoués avec les puissances mystérieuses.

Pourquoi, au reste, de leur vivant, « crêmerait-on » les nécromants? Les pratiques de la sorcellerie de jadis, mais ne sont-elles point, à l'heure présente, devenues celles de la science officielle !

« En réalité il n'y a que le costume de modifié Prenez les vieux livres de sorcellerie, et vous y verrez la description de toutes les opérations auxquelles se livrent nos hypnotiseurs en vogue. Le sabbat ne se tient plus dans la lande, il a lieu dans des salles officielles ; mais on y reproduit toute la mise en scène, on y retrouve tout le personnel du sabbat ; des femmes auxquelles on persuade qu'elles sont changées en chattes et qui miaulent d'autres auxquelles on suggère d'embrasser leur voisin, des convulsionnaires, des frénétiques, des insensibilisées, toutes les passes, toutes les incantations, tous les procédés des magiciens du passé » (1).

Le tableau est assez exact, et, comme M. Drumont, on peut croire qu'en pareille matière nous ferons plus d'un pas vers l'autrefois.

« Nous en reviendrons tout simplement aux procès de sorcellerie ; « on a eu bien tort, vous le constatez, « de rire des savants vénérables qui ont écrit des in-« folios entiers sur les moyens de chasser les mauvais « esprits ; on sera content quelque jour de retrouver « ces volumes trop vite oubliés, et l'on sera d'accord « *pour trouver qu'il y avait de bonnes choses là-de-« dans* » (2). Mais, est-il besoin de le faire remarquer, nous y sommes revenus, et en plein, aux fameux procès de sorcellerie des temps moyennageux !

Tout au plus, manque-t-il la torture ! Quand au reste, tout y est N'avons-nous pas vu à l'occasion, en effet, un avocat faire acquitter son client par le jury, en dépit que le crime eût été constaté, qu'il fût avoué même par l'accusé, uniquement sur cette raison que « le coupable avait cédé à des suggestions dont il « n'était point le maître ! »

N'est-ce pas là tout simplement une sorte d'adaptation au droit criminel de la théorie de l'envoûtement ? Pourquoi alors s'étonnerait-on si un jury, si un tribunal acceptent la possibilité de pareilles actions « ma-

(1) Edouard Drumont, *la Dernière bataille*, p. 508.
(2) Edouard Drumont, *la Dernière bataille*, p. 512.

giques », qu'un simple écrivain leur accorde sa confiance ?

Au surplus, M. Edouard Drumont ne parle pas à la légère: *Experto crede Roberto*, peut-il dire ; et il a observé de par lui-même des « phénomènes ! »

Ainsi, chacun de ses amis, à l'heure fatale des séparations terrestres, lui envoie un message extra-postal. Voyez, du reste, comme il en parle lui-même : « Le soir je revis mon ami. Son visage exprimait une sérénité presque joyeuse ; « je le quittai vers minuit, et, « une heure après, j'entendis trois coups espacés « frappés dans ma muraille. Tous ceux qui m'ont aimé « à quelque distance qu'ils soient de moi, me font « ainsi leurs adieux en partant pour le grand voyage : « c'est un bruit particulier et qui ne ressemble à « aucun autre ; il a je ne sais quoi de solennel sans « être effrayant et fait vibrer quelque chose en moi ; « je ne m'y trompe jamais et je me dis : Je vais « apprendre la nouvelle d'un mort demain » (1).

M. Edouard Drumont est un *spirite*, et il a vu voler au plafond des guéridons sollicités durant quelques minutes par les mains d'une concierge.

Aussi croit-il, et croit-il fermement, aux manifestations des esprits, comme du reste il croit à l'église. « La vérité est que nous sommes enveloppés de mystères, que nous vivons dans le mystère, que nous sommes nous-mêmes un mystère, un miracle de tous les instants, une énigme incompréhensible pour celui qui n'accepte pas les enseignements de l'Eglise.

« La vérité, comme le dit Carlyle, « c'est que c'est une pauvre science que celle qui voudrait nous cacher la grande, profonde, sacrée infinitude de la conscience, où nous ne pouvons pénétrer, sur laquelle toute science flotte comme une pure pellicule superficielle ».

De telles paroles sont d'ailleurs exactes ; il est très vrai que notre science est pleine d'inconnu, que nos connaissances sont incertaines et que la négation de parti pris de tout ce que nous ignorons ne prouve nullement la non-existence des faits dont nous ne savons pas la cause prochaine.

« Que sais-je ? » disait jadis Montaigne.

Que notre devise moderne ait pour formule scientifique : *Peut-être !*

GEORGES VITOUX.

Extrait des *Coulisses de l'au delà* (Chamuel éditeur).

(1) Edouard Drumont, *La dernière bataille*, p. 264.

ÇA ET LA

Un miracle au Canada

Samedi, dans le grand incendie qui a dévoré une partie de la ville de Toronto, au moment où les flammes allaient gagner la cathédrale, la plus grande église catholique d'Amérique, l'archevêque, Mgr Bruchesi, fit remettre aux pompiers une relique, en les priant de la jeter dans le feu. Chose curieuse, les flammes s'arrêtèrent presque instantanément, et la cathédrale fut préservée. Ce fait prodigieux a causé une grande sensation au Canada.

Sinistres coïncidences

On a lu, dans les journaux, le récit de l'épouvantable catastrophe qui s'est produite, le 21 mars, à l'embouchure de l'Escaut.

Il était trois heures du matin. Le *Chemnitz*, qui fait le service de l'Afrique du Sud et de l'Australie, se rendait à Anvers, quand, en rade de Flessingue, il heurta le steamer anglais *Tay*, du service régulier d'Anvers à Londres.

Le choc fut terrible et le *Tay* coula immédiatement au milieu des cris d'épouvante de ses passagers et de son équipage, qui s'accrochaient désespérément au bordage. Il avait été abordé au travers de la chambre des machines et a disparu en quelques minutes.

Le *Chemnitz* mit aussitôt ses embarcations à la mer, mais la catastrophe avait été si rapide qu'on ne put sauver que l'officier de quart, la vigie et le pilote.

Toutes les autres personnes présentes à bord ont péri. Elles étaient au nombre de dix-sept : quatorze marins, deux dames et un nègre.

L'émotion a été considérable à Anvers. Un détail poignant, d'une angoissante fatalité, marque ce sinistre affreux : les deux dames qui ont péri sont la femme et la belle-sœur d'un mécanicien, qui s'est noyé l'an dernier à Anvers. Elles étaient venues voir le lieu où le malheureux avait succombé. Par ce second deuil, huit pauvres petits vont se trouver orphelins.

Un autre coïncidence funèbre peut être relevée. Le steamer coulé portait le nom du Tay, cette rivière d'Ecosse sur laquelle on avait jeté un pont monumental d'où, il y a une vingtaine d'années, un train entier fut précipité, et où périrent un nombre considérable de voyageurs. Il y a vraiment dans ces faits une étrange fatalité.

Les dés de la mort

Parmi les collections du château royal de Berlin se trouvent deux dés à jouer qui n'ont rien d'extraordinaire quant à leur aspect, mais qu'on appelle les « dés de la mort » pour la raison suivante: sous le grand électeur de Brandebourg, un assassinat commis à Berlin fit grande sensation il s'agissait d'une jeune fille très belle, courtisée par deux soldats qui furent aussitôt arrêtés.

L'un d'eux, Ralph, avait effectivement commis le crime par jalousie contre son camarade Alfred, visiblement favorisé par la jeune fille. La question appliquée aux deux soldats ne put rien en tirer.

Le tribunal était perplexe, les deux soldats ayant été vus tous deux le soir du crime près de la fontaine où l'assassinat eut lieu. Alfred ne nia pas avoir parlé avec la jeune fille,

et affirma qu'il l'avait quittée amicalement. Ralph niait tout.

Le prince électeur décida de s'en remettre au jugement de Dieu; les deux soldats devaient jouer leur mort aux dés: celui qui jetterait le plus petit nombre serait considéré comme l'assassin et exécuté. Le prince électeur assista en grand apparat à la scène.

Ralph, l'assassin, prit en riant les dés posés sur un tambour et jeta deux six. Les assistants se regardèrent, car unanimement on prenait pour innocent le pauvre Alfred. Celui-ci tomba sur ses genoux, adressa une prière au Ciel et se leva en s'écriant : « Dieu tout-puissant, protège moi, tu sais que je suis innocent. »

Il jeta les dés plein d'espérance et avec tant de force que l'un d'eux se divisa en deux fragments; le dé resté entier marquait 6, les fragments de l'autre dé marquaient 6 et 1, ce qui faisait en tout 13.

Toute l'assistance était émerveillée mais l'étonnement arriva à son comble lorsqu'on vit tout-à coup Ralph s'affaisser comme frappé de la foudre. On eut beaucoup de peine à le ramener à la vie. Dès qu'il eut repris connaissance, il avoua son crime. Le prince électeur était très touché : Dieu avait sauvé l'innocent.

La vie d'une possédée

RAPPORTS MERVEILLEUX DE MADAME CANTIANILLE B*** AVEC LE MONDE SURNATUREL, PAR M. L'ABBÉ J. C. THOREY, PRÊTRE DU DIOCÈSE DE SENS.

CHAPITRE CINQUIÈME (*Suite*)

Mme B... tenait beaucoup à Cheny, et sa fille, qui n'aurait voulu la contrarier en rien, était loin, assurément, de vouloir la contrarier sur ce point. Mais Dieu se disposait à retirer à lui cette mère qu'elle affectionnait tant. Mme B... avait soixante-quinze ans ; elle souffrait depuis la naissance de Cantianille, et ses infirmités augmentaient avec les années. Pieuse et austère chrétienne, elle avait élevé une nombreuse famille, supporté avec patience de bien grandes peines. Sa tâche était remplie et sa récompense bien méritée ! Dieu l'appela donc à en jouir, le 17 septembre 1860.

Quel jour ce fut pour Cantianille qui aimait tant sa mère ! Elle-même était malade depuis plusieurs mois... et si gravement qu'on désespérait de la sauver. La mort de sa mère, qu'à son grand chagrin elle n'avait pu soigner pendant ses derniers jours, aggrava encore sa triste position, malgré les efforts de la sainte Vierge, qui redoublait de bonté pour la dédommager de ses chagrins.

Les démons, qui avaient en partie causé sa maladie, travaillaient aussi de tout leur pouvoir à l'augmenter. Ils étaient si furieux de la disposition qu'ils voyaient poindre en elle d'aller à Auxerre, quand sa mère ne serait plus, que pour l'en empêcher ils l'auraient fait mourir, si Dieu le leur eût permis. Elle était loin, cependant, de vouloir quitter Cheny. Si parfois, avant la mort de sa mère, elle se laissait aller à cette pensée, c'est qu'elle ne la croyait pas réalisable ; se voyant tout à coup libre de la mettre à exécution, elle se raidissait contre de toutes ses forces. Comment pourrait-elle abandonner les restes de sa mère? elle qui, malgré ses souffrances, allait chaque nuit pleurer sur sa tombe ! Elle se cramponnait, pour ainsi dire, à cette tombe, afin de ne pas se laisser entraîner où la sainte Vierge l'appelait de plus en plus instamment.

Tels étaient ses sentiments quand, ayant reçu la visite de son ancien confesseur du couvent, elle alla passer quelques jours chez lui, pour se remettre de ses tristes émotions.

Pendant ce voyage, la sainte Vierge redoublait ses sollicitations. — « Consulte donc, lui disait-elle, le prêtre que tu vas voir. » — Cantianille lui en parla, et tout en lui exposant ce qui la détournait de ce projet, elle lui dit, entre autres choses, qu'elle craignait surtout un vicaire de la cathédrale, qui lui en voulait beaucoup.

Ce vicaire, c'était moi. Elle avait si peur de l'attrait qui la poussait vers moi, qu'elle voulait me croire fort mal disposé pour elle. Ce bon prêtre, néanmoins, ne lui donna pas de réponse définitive, et elle s'en retournait dans la même indécision quand, chemin faisant, les instances de Marie, devenant de plus en plus vives, elle céda enfin. « Eh bien ! oui, j'irai, lui répondit-elle, mais je ne changerai pas de confesseur ! »

Elle vint donc aussitôt à Auxerre, chercher sur la paroisse de la cathédrale, le plus près possible de mon habitation, une maison qui pût lui convenir. Comme elle était sûre de ne jamais se confesser à moi, elle pouvait bien prendre un logement qui la mît à même de me voir quelquefois. Elle trouva ce qu'elle désirait, et ayant acheté cette maison le 27 janvier 1861, elle vint s'y installer le 24 mars suivant, six mois après la promesse qu'elle avait faite à la sainte Vierge, malgré les conseils de plusieurs personnages qui lui portaient un vif intérêt, et malgré les avis de son confesseur, qui s'opposa même à son projet assez vivement pour qu'elle en fût froissée. Dieu le permettait ainsi, afin de commencer entre elle et lui la rupture qu'il désirait.

Une fois installée à Auxerre, sur la paroisse que j'habitais, il lui fallut bien entrer en rapports avec moi. Elle me devait une visite, elle me la fit, et il se trouva que cet orgueilleux, que cet ennemi qu'elle craignait tant, n'était pas aussi inabordable qu'elle l'aurait voulu. Elle en était heureuse, malgré elle. Heureuse et effrayée, car elle voyait toute la joie de sa bonne mère, toute la rage des démons, et elle sentait de nouveau, plus puissante que jamais, la force qui la poussait vers moi. Cependant elle ne chercha pas, tout d'abord, à multiplier nos relations. Mais quelque temps après, une personne l'ayant chargée d'une commission pour moi, la sainte Vierge se servit de cette circonstance comme d'un prétexte pour me l'envoyer. « Va donc faire ta commission, lui disait-elle, va donc ». Elle s'y décida enfin. Pauvre enfant, comme elle était émue !...

Nous vînmes à parler d'un prêtre qu'elle détestait cordialement : « Comment, lui dis-je, de la haine ! Votre confesseur va vous gronder. » — Mon confesseur, est-ce qu'il le sait? » — Vous ne le lui avez donc pas dit ? » — Ah ! j'ai bien d'autres choses à lui dire ! »

Ce mot fut pour moi un trait de lumière, et je l'exhortai de mon mieux à être bien franche. Quelques

instants après, elle me quittait, me laissant bien préoccupé de son état. Elle était bouleversée. Un effroi et un bonheur indicible agitaient son âme. Et, comme il lui arrivait presque toujours, quand ces sentiments contraires en étaient chez elle à leur paroxisme, elle se livra aussitôt à un désespoir affreux, dont bien des fautes furent la triste conséquence.

Malgré ce désespoir et ces fautes, la sainte Vierge était joyeuse. « Tu ne pourras plus lui échapper maintenant, lui disait-elle, ton frère commence à voir où tu en es, et certainement il ne te laissera pas là. » En effet, dès le lendemain, j'allai la voir. Ne l'ayant pas trouvée, je retournai le surlendemain; elle était encore sortie, mais la belle dame me la ramena aussitôt. J'abordai de suite la question, et comme elle m'encourageait par sa reconnaissance et sa franchise, je l'amenai bientôt à m'avouer que ses confessions avaient toujours laissé quelque chose à désirer. « Venez à moi, lui dis-je, vous ferez une confession générale et vous retournerez ensuite à M. B... — Une confession générale! à vous! s'écria-t-elle, à vous que j'ai connu si enfant?... Vous êtes bien trop jeune! »

J'insistai néanmoins, quoique je reconnusse l'incontestable supériorité de son confesseur. Il me semblait que telle était la volonté de Dieu. Et sans la décider complètement, mes instances commencèrent à l'ébranler. D'ailleurs, la sainte Vierge était là, qui ne cessait de lui répéter : « Confesse-toi donc : commence tout de suite : dis-lui quelque chose » Mais les démons étaient là aussi pour l'arrêter, et ils y réussirent.

Après mon départ, le désespoir s'empara d'elle, cependant un peu moins violent que d'habitude, diminué qu'il était par l'espérance qu'une autrefois elle m'en dirait davantage. Le lendemain je la décidai à venir tous les jours chez moi passer quelques instants.

C'est pendant une de ces conversations, où je commençais à lui arracher quelques aveux, que je la vis, un jour, se jeter à genoux aux pieds de la statue de Marie, qui ornait ma cheminée, ou plutôt aux pieds de Marie elle-même, qui venait de le lui commander. Je me mis à genoux avec elle, et, pendant quelques instants, nous priâmes l'un et l'autre bien ardemment.

Combien je désirais ramener au calme, en la ramenant à Dieu, cette âme qui me paraissait si malheureuse et si bonne! Cette âme qui n'avait jamais reçu d'aucun autre la vie de la grâce, et pour laquelle je me sentais déjà la plus vive et la plus pure sympathie! « Vous ne savez guère ce que vous voulez entreprendre, me disait elle : ce sera plus difficile que vous ne le pensez, et vous êtes loin de prévoir à quoi vous vous exposez. » Mais ces paroles ne m'effrayaient pas et je redoublais mes instances. Enfin, après plusieurs de ces entrevues quotidiennes dont elle ne sortait jamais sans protester intérieurement qu'elle ne reviendrait plus, et sans désirer vivement l'instant où elle pourrait revenir, grâce aussi aux prières de sa bonne mère, elle me promit de me faire une confession générale.

Elle la commença le lendemain : c'était le premier pas dans une voie bien douloureuse et bien longue! Qu'elle avait raison, ma nouvelle pénitente, de me dire : « Vous ne savez guère ce que vous entreprenez! » Elle-même ne le savait pas non plus! Que de fautes allaient sortir pour elle de l'oubli où elle les avait enfouies!... Que de souvenirs douloureux elle allait voir se dresser à ses yeux, comme des spectres!

Nous commençâmes donc ensemble ce terrible examen du passé, que nous espérions finir en quelques jours et qui, au bout de quelques semaines, nous parut à peine commencé! Quand j'eus épuisé la série des questions qu'on peut faire à une âme en pareilles circonstances, je sentis bien qu'elles ne suffisaient pas. Mais il m'était impossible d'amener cette malheureuse enfant à me faire d'elle-même un aveu. Elle disait bien un mot, deux mots, puis elle s'arrêtait aussitôt, désolée, découragée, remettant, comme toujours, à une autre fois ce qui lui semblait impossible pour le moment. Je priais donc le bon Dieu de me révéler lui-même ce qu'elle n'osait pas me dire, et voici ordinairement ce qui arrivait : je voyais, tout à coup, comme représentée sur un tableau, une de ses fautes entourée de toutes les circonstances qui l'aggravaient. Fautes et circonstances dont rien assurément ne pouvait me donner l'idée, ni dans mes études passées, ni dans les confessions que j'avais entendues précédemment. Je disais alors à Cantianille ce que j'avais sous les yeux. « Vous avez fait telle et telle chose, de telle et telle manière. » Et la terreur que lui causaient mes paroles, en lui rappelant des paroles oubliées, ou en lui montrant que j'avais précisément deviné ce qu'elle n'osait me révéler; sa terreur, dis-je, me prouvait assez que j'étais dans la vérité.

Ou bien encore, je lui racontais ses fautes, non plus comme lui décrivant un tableau que j'aurais eu tout entier sous les yeux, mais comme si j'avais lu une page, sans voir plus d'un mot ou deux à la fois, ne sachant nullement, en lui disant une chose, ce que je lui dirais ensuite; et sa terreur ne pouvait me suffire; il me fallait un oui, et ce oui, je passais quelquefois trois quarts d'heure, une heure et plus à le lui arracher! Prières, supplications, exhortations de toutes sortes, j'employais tout, et le plus souvent, au lieu d'un oui, je n'obtenais qu'un non désolant! d'autant plus désolant, qu'il ne pouvait me tromper. Ou bien si je l'obtenais, cet aveu, c'était rarement un aveu complet. Le bon Dieu ne me révélait pas toujours tout ce que je devais savoir : il laissait quelque chose à dire à ma pauvre pénitente et elle ne me le disait pas, tout en comprenant bien qu'elle devait me le dire. Quelles luttes terribles!... Combien de fois, après ces luttes, suis-je sorti du confessionnal, malade de chagrin, d'émotions contenues, et forcé, bien entendu, de ne rien laisser paraître au dehors! Et c'était toutes les semaines deux ou trois fois que se renouvelaient ces luttes! Et cela, pendant quatre ans! car c'est quatre ans que dura cette confession, que nous espérions terminer en huit jours.

Hélas! Et bien des personnes ajoutaient encore à mes angoisses la peine d'entendre et leurs critiques et leurs murmures! On ne comprenait pas ces longues séances de Cantianille au confessionnal! Telles et telles venaient à l'église en surveiller le nombre et la durée, pour les exagérer ensuite... Et je ne pouvais rien répondre...

Que je remercie Dieu de m'avoir donné, dans ces moments si pénibles, le courage nécessaire! Cependant je n'étais pas encore, pour cette pauvre âme, aussi patient et aussi bon que le demandait son état.

Trop souvent, j'oubliais le mauvais effet qu'un peu de tristesse ou d'impatience produisait sur elle. Mais alors, comme je l'ai vu depuis, la sainte Vierge en Notre-Seigneur réparait ma faute et l'encourageait comme j'aurais dû le faire moi-même, en la renvoyant ensuite à mon confessionnal, quand les démons l'avait décidée à n'y plus revenir.

L. THOREY.

A TRAVERS LES REVUES

LES FANTOMES. — M. C. de Watteville a fait tout récemment, à la mairie de Bayeux, une conférence sur les « Fantômes », dont la *Revue scientifique et morale du Spiritisme* publie le texte. Voici quelques extraits qui intéresseront nos lecteurs :

Chez les Hébreux, dès l'origine de ce peuple, on rencontre la croyance aux spectres et aux fantômes ; ils admettaient l'existence d'êtres fantastiques dont ils peuplaient généralement les déserts.

On trouve dans la Bible deux récits d'apparitions. Le premier est celui de l'évocation de Samuel par la prophétesse d'Andor. Le roi Saül, en guerre contre les Philistins, se déguise, car il avait ordonné la mise à mort de tous les devins de son royaume, et se rend chez la Pythonisse. Celle-ci le reconnaît, malgré son déguisement, et lui reproche de vouloir lui tendre un piège. Saül la rassure et lui demande de faire apparaître à ses yeux le prophète Samuel qu'il désire consulter. La pythonisse décrit une forme encore invisible aux yeux de Saül. Celle-ci prend corps et Saül reconnaît Samuel qui se plaint d'avoir été dérangé dans la paix du tombeau, puis prédit à Saül sa défaite par les Philistins et sa mort pour le lendemain, ce qui arriva effectivement (1).

La seconde description d'une apparition de fantôme se trouve au livre de Job. Celui-ci se lamente sur son fumier et un des amis de ce malheureux le console en lui citant les paroles d'un spectre qui se présente, dit-il, « pendant les pensées diverses des visions de la nuit quand un profond sommeil saisit les hommes ». A l'exemple de Saül, il est frappé de terreur, car il est pris d'un tremblement qui agite tous ses membres, et ses cheveux se hérissent. Il ne voit d'ailleurs pas le visage du fantôme qui, selon ce qui se passe ordinairement dans les récits de ce genre, lui parle à voix basse (2).

Les littératures grecque et romaine abondent en cas d'apparitions, et il faudrait de longues heures pour parler de tous ceux qu'on rencontre dans les ouvrages des principaux écrivains. C'est pourquoi je me bornerai à n'en citer que quelques-uns.

Nous trouvons à Rome l'histoire du fantôme de Brutus que Plutarque rapporte dans ses « Vies des Hommes Illustres » (1). Voici de quoi il s'agit. Vous savez que Brutus et Cassius, après le meurtre de César qu'ils avaient commis, s'étaient retirés en Grèce, alors province romaine, et s'étaient mis à la tête d'une armée.

De leur côté, Antoine et Octave, anciens amis de César, commandaient une seconde armée qui devait marcher contre la première pour rétablir sa soumission. Une des nuits qui précédaient la bataille définitive, Brutus veillait dans sa tente éclairée par une faible lumière, et était absorbé dans une profonde méditation, lorsqu'il lui sembla entendre un bruit de pas. Il jette les yeux sur la porte, et voit une forme étrange qui se tient debout sans parler. Il a le courage de lui demander : « Es-tu homme ? es-tu Dieu ? Que viens-tu faire ici » ? — Le fantôme répond : « Je suis ton mauvais génie et tu me reverras dans les plaines de Philippes » — « Eh bien, nous t'y verrons », répond Brutus. — On prétend qu'effectivement cette même forme réapparut dans la nuit qui suivit la bataille de Philippes, fatale à Brutus, et à la suite de laquelle il se perça de son épée. Nous devons remarquer que Plutarque nous dépeint Brutus comme un homme sérieux et froid, passant ses temps de loisir à s'occuper de philosophie, et qu'il insiste beaucoup sur ce point.

On peut lire dans un ouvrage de Cicéron, *Traité de la divination*, deux faits analogues : l'histoire de l'apparition de Tibérius Gracchus à son père et celle du songe de Simonide. Plus près de nous, c'est-à-dire il y a 1800 ans, Pline le Jeune adresse à son ami Sura la lettre suivante (2) : Le loisir dont nous jouissons vous permet d'enseigner et me permet d'apprendre. Je voudrais donc bien savoir si les fantômes ont quelque chose de réel, s'ils ont une vraie figure, si ce sont des génies, ou si ce ne sont que de vaines images qui se tracent dans une imagination troublée par la crainte. Ce qui me ferait pencher à croire qu'il y a de véritables spectres, c'est ce qu'on m'a dit être arrivé à Curtius Rufus. Dans le temps qu'il était encore sans fortune et sans nom, il avait suivi en Afrique celui à qui le gouvernement en était échu. Sur le déclin du jour, il se promenait sous un portique, lorsqu'une femme d'une taille et d'une beauté plus qu'humaine se présente à lui. La peur le saisit. « Je suis, dit-elle, l'Afrique, je viens te prédire ce qui doit t'arriver. Tu iras à Rome, tu rempliras les plus grandes charges et tu reviendras ensuite gouverner cette province où tu mourras. » Tout arriva comme elle l'avait prédit. On conte même qu'en abordant à Carthage et sortant de son vaisseau, la même figure se présenta à lui et vint à sa rencontre sur le rivage. Ce qu'il y a de plus vrai, c'est qu'il tomba malade, et que, jugeant de l'avenir par le passé, du malheur qui le menaçait par la bonne fortune qu'il avait éprouvée, il désespéra d'abord de sa guérison, malgré la bonne opinion que tous les siens en avaient conçue. Mais voici une autre histoire qui ne vous paraîtra pas moins surprenante et qui est bien plus horrible.

(Une chose bien plus horrible encore, et à laquelle Pline n'avait certainement pas pensé, c'est que le récit qu'il va commencer a servi un nombre incalculable de fois, par sa faute, de sujet de version latine et, par suite, de matière à pensums aux malheureux écoliers qui s'en voient infliger la traduction au moins une fois, si ce n'est plus, pendant la durée de leurs classes). Voici ce fameux récit : Il y avait à Athènes une maison fort grande et fort logeable, mais décriée et déserte. Dans le plus profond silence de la nuit, on entendait un bruit de fer qui se choquait contre du fer, et si l'on prêtait l'oreille avec plus d'attention, un bruit de chaînes qui paraissait d'abord venir de loin et ensuite s'approcher. Bientôt, on voyait un spectre fait comme un vieillard, très maigre, très abattu, qui avait une longue barbe, des cheveux hérissés, des fers aux pieds et aux mains qu'il secouait horriblement. De là, des nuits affreuses et sans sommeil pour ceux qui habitaient cette maison : l'insomnie à la longue amenait la maladie, et la

(1) Samuel. Livre I. Chapitre 28.
(2) Job. Chap. IV, versets 13 et suiv.
(1) Plutarque, traduction Dacier. Tome XI, p. 417.
(2) Pline le Jeune. Livre VII. Lettre 27. Traduction Nisart.

maladie, en redoublant la frayeur, était suivie de la mort, car pendant le jour, quoique le spectre ne parût plus, l'impression qu'il avait faite, le remettait toujours devant les yeux, et la crainte passée en donnait une nouvelle. A la fin, la maison fut abandonnée et laissée tout entière au fantôme. On y mit pourtant un écriteau pour avertir qu'elle était à louer ou à vendre, dans la pensée que quelqu'un peu instruit d'une incommodité si terrible pourrait y être trompé. Le philosophe Athénodore vint à Athènes, il aperçoit l'écriteau, il demande le prix. La modicité le met en défiance. Il s'informe, on lui dit l'histoire, et loin de faire rompre son marché, elle l'engage à le conclure sans remise. Il s'y loge st sur le soir, il ordonne qu'on lui dresse son lit dans l'appartement sur le devant, qu'on lui apporte ses tablettes, sa plume et de la lumière et que ses gens se retirent au fond de la maison. Lui, de peur que son imagination libre n'allât au gré d'une crainte frivole se figurer des fantômes, il applique son esprit, ses yeux et sa main à l'écriture. Au commencement de la nuit, un profond silence règne dans cette maison, comme partout ailleurs. Ensuite, il entend des fers s'entrechoquer, des chaînes qui se heurtent. Il ne lève pas les yeux, il ne quitte point sa plume, se rassure et s'efforce d'imposer silence à ses oreilles. Le bruit augmente, s'approche, il semble qu'il se passe près de la porte de la chambré, et enfin dans la chambre même. Il regarde, il aperçoit ce spectre tel qu'on l'avait dépeint. Ce spectre était debout et l'appelait du doigt. Athénodore lui fait signe de l'attendre un peu, et continue à écrire comme si de rien n'était. Le spectre recommence son fracas avec ses chaînes qu'il fait sonner aux oreilles du philosophe. Celui-ci regarde encore une fois et voit qu'on continue à l'appeler du doigt. Alors, sans tarder davantage, il prend la lumière, se lève et suit. Le fantôme marche d'un pas lent, comme si le poids des chaines l'eût accablé. Arrivé dans la cour de la maison, il disparaît tout à coup, et laisse là notre philosophe, qui ramasse des herbes et des feuilles et les place à l'endroit où il avait été quitté, pour le reconnaître. Le lendemain, il va trouver les magistrats et les supplie d'ordonner que l'on fouille en cet endroit. On le fait, on y trouve des os encore enlacés dans des chaînes. Le temps avait consumé les chairs. Après qu'on les eût soigneusement rassemblés, on les ensevelit publiquement, et depuis que l'on eût rendu au mort les derniers devoirs, il ne troubla plus le repos de cette maison.

Ceci, je le crois sur la foi d'autrui; mais voici ce que je peux assurer aux autres sur la mienne. J'ai un affranchi nommé Marcus, qui n'est point sans savoir : il était couché avec son jeune frère ; il lui sembla voir quelqu'un assis sur son lit, et qui approchait des ciseaux de sa tête, et même lui coupait des cheveux au-dessus du front. Quand il fit jour, on s'aperçut qu'il avait le haut de la tête rasé, et ses cheveux furent trouvés répandus près de lui. Peu après, pareille aventure, arrivée à un de mes gens, ne permit plus de douter de la vérité de l'autre. Un de mes jeunes esclaves dormait, avec ses compagnons, dans le lieu qui leur est destiné ; deux hommes vêtus de blancs, (c'est ainsi qu'il le racontait) vinrent par les fenêtres, lui rasèrent la tête pendant qu'il était couché, et s'en retournèrent comme ils étaient venus. Le lendemain, lorsque le jour parut, on le trouva rasé comme on avait trouvé l'autre, et les cheveux qu'on lui avait coupés, sur le plancher. Ces aventures n'eurent aucune suite, si ce n'est que je ne fus point accusé devant Domitien, sous l'empire de qui elles arrivèrent. Je ne l'eusse pas échappé s'il eût vécu ; car on trouva dans son portefeuille une requête donnée contre moi par Carus. De là, on peut conjecturer que, comme la coutume des accusés est de négliger leurs cheveux et les laisser croître, ceux que l'on avait coupés à mes gens, marquaient que j'étais hors de danger.

Je vous supplie donc de mettre ici toute votre érudition en œuvre. Le sujet est digne d'une profonde méditation, et peut-être ne suis-je pas indigne que vous me fassiez part de vos lumières. Si, selon votre coutume, vous balancez les deux opinions contraires, faites pourtant que la balance penche de quelque côté, pour me tirer de l'inquiétude où je suis ; car je ne vous consulte que pour n'y être plus. Adieu.

Vous le voyez, Messieurs, les termes de cette lettre sont ceux qu'emploirait encore un de nos contemporains curieux d'obtenir des renseignements sur le sujet.

Puisque nous en sommes à Pline, je dois ajouter que son oncle, Pline l'Ancien, avait, lui, une opinion précise sur les fantômes et que, loin de partager les hésitations de son neveu, il n'ajoutait pas foi aux apparitions de morts qu'on lui avait signalées, « ne voulant, dit-il, s'occuper que des œuvres de la nature et non des miracles ».

LE SORCIER B...

Le sieur B...,propriétaire au village de Puyménier, commune de Compreignac (Haute-Vienne),est célèbre pour sa faculté de divination et sa façon de guérir les malades ou du moins certains malades.

Fils d'un paysan-agriculteur, il continue à travailler la terre familiale et vit très aisément. C'est son père qui lui a légué son secret et son pouvoir.

Il faut dire de suite qu'il n'accepte jamais aucune rémunération.

Nous ne croyons que bien faiblement aux sorciers et surtout à leur art curateur, mais cet homme nous a tellement étonné à deux reprises différentes et successives, qu'il nous a paru intéressant de conter ces deux anecdotes aux lecteurs de l'*Echo du Merveilleux*, en donnant quelques détails sur le mode de procéder du sieur B...

Me trouvant à la campagne, il y a quelques mois, je fus appelé à donner des soins à un petit garçon frappé de « méningite tuberculeuse ». Après avoir fait le nécessaire pour lutter contre le mal, je ne dissimulai pas aux parents la gravité de mon pronostic, tout en leur laissant cependant quelques lueurs d'espoir.

C'est alors que la mère me dit : « Nous savons très bien que notre enfant sera mort demain soir à trois heures, nous avons été voir B..., et c'est lui qui nous l'a dit : il n'y a plus d'espoir, car il ne se trompe jamais. »

Je prêtai peu d'attention à une telle prédiction

faite par un homme qui n'avait même pas vu l'enfant.

Ce qu'il y a de certain (mais on pourra dire évidemment qu'il y a là une coïncidence), c'est que notre petit malade était mort le lendemain soir à l'heure indiquée.

Peu de jours après, on me prie d'aller voir une fillette de douze ans, convalescente d'une « fièvre typhoïde »; mais qui, depuis deux mois était frappée de paraplégie (paralysie des membres inférieurs). Les muscles des jambes étaient entièrement atrophiés. La pauvre petite était dans un état lamentable, qui faisait peine à voir, tant elle était anémiée, amaigrie et cachectique. Cette complication de l'infection typhique est toujours très grave et la guérison m'apparaissait sinon impossible, du moins très difficile et très longue à réaliser.

C'est encore la mère de la petite moribonde, qui me dit confidentiellement qu'on avait envoyé quelqu'un consulter le sorcier B...

Cette fois, il avait annoncé la guérison, si ses prescriptions étaient exécutées ponctuellement. « C'est demain, me dit la mère, que nous ferons ce qu'il nous a conseillé, et j'ai grande confiance. »

Quelques jours après, je rev ns voir ma petite malade, mais quelle ne fut pas ma stupéfaction de la trouver debout, marchant, en somme entièrement ressuscitée. Cependant, je n'avais pu me tromper dans mon diagnostic, qui était par trop évident. Toute cette famille était remplie de joie et on adressait des louanges à n'en plus finir à notre sorcier. Je me fis alors conter sa façon de procéder.

Il faut qu'on aille le trouver chez lui le matin, et on lui porte un objet quelconque appartenant au malade. Il prend un gage qu'il remplit d'eau fraîche prise à une source spéciale, puis il saisit des charbons enflammés qu'il plonge un à un dans cette eau. A chaque charbon, il invoque un des saints de la contrée, qui ont donné leur nom à une ville ou à une commune et qui ont des autels spéciaux. Il dit, par exemple, en plongeant le charbon, saint Léonard, saint Pardoux, saint Viturnien ; si le charbon s'enfonce, c'est signe de guérison possible, et il faut s'adresser au saint qu'il vient de nommer. Il nomme ainsi tous les saints ou saintes du département.

Quand le charbon reste sur l'eau, c'est un signe négatif.

Pour que la guérison soit possible, il faut que trois charbons s'enfoncent ; le sorcier recommence trois fois de suite la même manœuvre pour qu'il n'y ait pas de doute. En opérant, il tient d'une main l'objet ayant appartenu au malade, et il ne cesse de dire des prières, de faire des invocations.

Quand il a nommé les trois saints, on doit se rendre pendant trois jours successifs à l'endroit où ces saints ont un autel spécial et y dire les prières qu'il a indiquées en défendant de les redire à personne. Et on s'est bien gardé, en effet, de me les répéter.

Très nombreuses sont les guérisons obtenues par cet homme, si l'on en croit la rumeur. On nous a cité de nombreux cas. Celui que nous avons constaté suffit à attirer l'attention sur ce sorcier vraiment très fort.

Paris, 24 mars 1901.

Dr ALBERT BERRY.

GRANDES CONJONCTIONS ASTRALES
ET LEURS EFFETS

Il est constant, disait Dominique Cassini, le savant astronome, que, dès les premiers âges du monde, les hommes avaient déjà fait de grands progrès dans la science du mouvement des astres : on pourrait même avancer qu'ils en avaient beaucoup plus de connaissances que l'on en a eu longtemps depuis le déluge, s'il est bien vrai que l'année dont les anciens patriarches se servaient, fut de la grandeur de celles qui composent la grande période de 600 ans, dont il est fait mention dans les antiquités des Juifs écrites par Joseph. Nous ne trouvons dans les monuments qui nous restent de toutes les autres notions, aucun vestige de cette période de 600 ans, qui est une des plus belles que l'on ait encore inventées.

Le cycle chaldéen ou année divine des Juifs, composée de 600 ans, est une division du temps merveilleuse de précision. En effet, si on prend le mois lunaire de 29 jours 12 heures 44' 3", on trouve 219,146 jours 1/2 qui font 7,421 mois lunaires; et ce même nombre de 219,146 jours 1/2 donne 600 années solaires de chacune 365 jours 5 heures 51' 36", soit à 1 seconde près, le mois lunaire tel que l'ont déterminé les astronomes modernes, et l'année solaire plus juste qu'Hipparque et Ptolémée ne l'ont donnée plus de 2,000 ans après le déluge.

Ainsi que nous venons de le voir témoigner par un savant des plus illustres, les anciens possédaient des connaissances astronomiques et astrologiques (jusqu'à ces époques ces deux sciences n'en faisaient qu'une), absolument étonnantes, et ce qui surtout les avait particulièrement frappés, c'est que les conjonctions de Saturne et de Jupiter coïncidaient toujours avec de grands événements, témoin celle qui se produisit au moment du déluge dans le signe des Poissons.

Les anciens astronomes connaissaient trois sortes de conjonctions : la première comprenant une période

de 20 ans, la seconde, qui se produisait dans un signe de trigone, environ tous les deux cents ans, et enfin la grande conjonction dans un signe de feu à la sortie d'un signe d'eau, qui arrivait tous les 800 ans à quelques années près.

Dans les auteurs anciens, on trouve de curieuses observations sur les fondations et chutes d'empires ou de dynasties coïncidant avec ces conjonctions.

Pour n'en citer qu'une, presque notre contemporaine, nous reproduirons ce qu'écrivait en 1414, le cardinal d'Ailly, célèbre légat d'Avignon.

« Si, disait cet éminent prélat, dans ses tables Alphonsines, le monde vit jusque-là. ce que Dieu seul sait ; il y aura alors de grandes et nombreuses vicissitudes et des révolutions étonnantes surtout dans les lois. »

De Humboldt pria un jour Idler, astronome de Berlin, de calculer quelles années de notre ère répondaient aux grandes conjonctions de Saturne indiquées par le cardinal d Ailly comme devant amener des événements extraordinaires. Idler, en ayant soin de se servir de la première édition des « Tables Alphonsines » imprimée en 1492, trouva qu'une des grandes périodes de Saturne devait s'accomplir en l'année qui répond à 1789.

Ce qui précède prouve surabondamment que quoi qu'en disent les sceptiques et les ignorants, les astres exercent une influence, non seulement sur les destinées particulières des individus, mais aussi sur celles des peuples.

Néanmoins, il ne faut pas comprendre cette influence dans son sens absolument *fatidique*. ce serait une erreur aussi grossière que celle qui consiste à nier cette influence ; il ne faut voir dans les présages fournis par les aspects astrologiques que des *Significateurs* d'événements, et la réalisation des faits annoncés est conditionnelle à deux choses ; à la manifestation de la *volonté* de l'homme et à celle de la *Providence*.

La volonté doit et peut maintenir l'équilibre entre le Destin et la Providence, forces souvent contraires, bien que divinement harmonisées par une loi dont aucun homme n'a jamais eu et n'aura jamais le secret.

VANKI.

UNE PRÉTENDUE JETEUSE DE SORTS

Le Merveillleux vient de faire son entrée officielle à l'Académie de médecine, et c'est un distingué médecin d Angoulême, le Dr H. Fournier, qui en a été l'introducteur.

Les faits qu'il a présentés ont paru si intéressants à l'Académie, qu'elle a chargé un de ses membres de les contrôler et de rédiger un rapport à leur sujet.

Il s'agit d'une jeune fille de quatorze ans, habitant avec ses parents la commune de Blanzac, et chez laquelle le praticien angoumois constata un état cataleptique des plus complets. Tous les membres avaient la raideur de barres de fer. Impossible de faire plier les articulations. Les yeux, fixes, étaient largement ouverts avec les pupilles contractées. Il y avait anesthésie de tous les téguments extérieurs à l'exception d'une zone comprenant la région inférieure du tronc. Partout ailleurs les piqûres, même profondes, ne donnaient lieu ni à la douleur ni à un écoulement sanguin. L'application des liquides les plus chauds, pas plus que celle de la glace ne produisait de sensations.

C'était un cas manifeste de catalepsie hystérique, dont les attaques, d'abord convulsives, avaient pris le caractère cataleptique se reproduisant à de fréquents intervalles. Lorsque le médecin fut appelé, la crise durant depuis une heure, une dame (dont le rapport donne l'initiale), en la présence de qui cette crise avait commencé, assista à sa visite et sortit de la chambre quelques instants après lui. Aussitôt, la malade s'élança hors de son lit comme pour suivre la visiteuse qui s'en allait.

Le lendemain. trois crises nouvelles ; puis cessation pendant un mois. Mais la jeune malade se trouvant à sa fenêtre, la dame en question vint à passer dans la rue et lui dit bonjour, en lui faisant signe de la main. A l'instant, une crise se manifesta et l'on n'eût que le temps de retenir la jeune fille, qui se précipitait par la fenêtre... A quelques jours de là, Mme X... ayant passé le matin devant la porte de l'habitation de la malade, celle-ci, qui était dans son lit et ne pouvait voir dans la rue, tomba soudain en catalepsie et devint raide comme une barre de fer.

Cinq jours après, le Dr Fournier revoyait de nouveau cettte malade, accompagné, cette fois, d'un confrère et d'une personne au courant des pratiques hypnotiques.

Cette dernière essaye, par la suggestion, de faire parler la jeune fille pendant qu'elle est en catalepsie. Lui saisissant le poignet, elle lui dit d'un ton d'autorité ; *Parlez* ! *parlez* ! Très péniblement et après une longue attente, la malade répond : *Non* ! *non* !...

— Qui t'a défendu de parler ? dis-le moi. — *Non ! non !*

Alors, on lui suggère de pleurer. Les larmes lui viennent aux yeux. On lui suggère de rire, et aussitôt elle rit aux éclats. On lui ordonne de lever le bras

droit, et ce membre, d'une raideur d'acier, se lève lentement. Puis on lui demande de dire où se trouve en ce moment Mme X... La réponse est que cette personne est dans son jardin, où elle étend du linge. Ce qui fut reconnu vrai.

Autre expérience : on faisait dire à la cataleptique, en lui présentant une main fermée, ce que contenait cette main. Tombée en catalepsie le 16 mai 1900, elle répond au commandement de se réveiller : « Non, non ! je me réveillerai vendredi 24, à trois heures de l'après-midi. » Et au jour fixé vers deux heures et demie, après une série de profondes inspirations, ses muscles commencent à se déraidir, ils deviennent peu à peu souples ; elle entend toutes les questions qu'on lui pose et, à trois heures juste, la cessation de la catalepsie qui durait depuis le 16, c'est-à-dire depuis huit jours sans interruption, se produit brusquement.

Pendant la durée de cet état cataleptique, la malade n'avait pris qu'une seule fois un peu d'eau pure.

Du 26 mai au 10 juin, il n'y eut rien d'extraordinaire ; mais le 11, la jeune fille fut prise d'une violente crise qui dura dix minutes et fut accompagnée de suffocations et de larmes abondantes. Elle dit avoir vu tout à coup, *en apparition*, la dame X... dont elle ne se préoccupait plus et qu'elle affirmait avoir oubliée.

La malade fut immédiatement envoyée par sa famille à Angoulême, où elle fut examinée le lendemain par le docteur Fournier, qui constata la persistance de l'anesthésie et le rétrécissement du champ pupillaire Deux jours après, il l'hypnotisa en la regardant fixement. Au bout de cinq minutes, elle s'endormit et ses membres reprirent la raideur cataleptique des premières crises.

Dans cet état, le docteur lui suggestionna de ne plus croire à l'obsession de Mme X..., de n'y plus penser, de l'oublier tout à fait, puis il la réveilla en lui soufflant fortement sur les paupières. Depuis ce moment la jeune fille n'a plus eu de crises.

Les parents de cette intéressante malade, accusant Mme X... d'avoir « jeté un sort » à leur enfant, voulaient la poursuivre en justice, et la population de Blanzac avait pris fait et cause pour eux. Si bien que la personne devenue l'objet de cette animadversion crut prudent de s'éloigner momentanément de la localité.

Mais elle y revint quelques jours après. Elle était partie le 18 mai, elle rentrait à Blanzac le 11 juin, et aussitôt dans sa maison, elle se montrait « en apparition » à la malade, qui retombait dans des crises, cessées depuis le 26 mai... (nouveau phénomène de télépathie et de double-vue.)

Le docteur Fournier, qui a été assisté, dans son intervention auprès de la jeune cataleptique, par son confrère le docteur Rigailland, atteste que l'hypothèse de simulation doit être absolument mise à l'écart. C'est, dit-il, un cas curieux d'auto suggestion, s'exerçant, non pas d'une façon directe, mais d'une façon indirecte, puisque c'est la jeune malade qui se suggestionne elle-même, avec l'idée qu'une autre personne a de l'influence sur elle.

Il insiste sur les phénomènes de double-vue présentés par sa malade. « Elle distinguerait manifestement, dit-il, des pièces de monnaie dans la main fermée, et cela, je l'atteste. J'ai d'ailleurs constaté des phénomènes du même ordre chez une hystérique de dix-huit ans. Celle-là s'était persuadée, par suggestion, que la présence d'une voisine était toute-puissante pour calmer les accidents nerveux qu'elle éprouvait. Cette voisine demeurait en face d'elle, et la jeune malade *voyait* dans quelle pièce de son habitation se trouvait sa voisine et ce qu'elle faisait. »

Suggestion, double vue, télépathie — déclarent les docteurs Fournier et Lancereaux. Ce sont des mots, ce ne sont pas des explications. La moindre petite théorie sur le mécanisme de ces différents phénomènes eût bien mieux fait notre affaire. Mais il ne faut pas trop demander aux Savants Officiels. C'est déjà si beau qu'ils ne se soient pas contentés de nier !

JEAN BRIVOT.

Abdul-Hamid et les Sorciers

Il vient de paraître, à la librairie Stock, un intéressant ouvrage sur le Sultan, *Abdul Hamid intime*, par G. Dorys. Nous en détachons le passage suivant d'un chapitre consacré à la jeunesse de celui que Gladstone a appelé le « grand assassin ».

N'aimant personne, et ne se sentant aimé de personne, le pâle et maladif enfant devenait chaque jour plus ombrageux et tout ce que son âme contenait de mauvais, croissait rapidement dans sa sombre solitude, comme la fermentation que l'obscurité favorise.

Pourtant il rencontra un être avec lequel il sympathisa. C'était la Validé-Sultane d'Abdul-Aziz, nommée Pertévalé-Kadine, vieille femme fanatique, superstitieuse, ambitieuse et intrigante, qui aima tout de suite ce jeune prince dont l'imagination inquiète était portée à la superstition autant que son esprit était rebelle à la science positive, et qui se montrait comme elle ennemi farouche des chrétiens, dont son père et son frère Mourad, esprits libéraux, aimaient au contraire à s'entourer.

Dès lors, pour le jeune prince, commença une nou-

velle existence. La vieille Pertéva é pendant les longues soirées qu'il passait auprès d'elle, entourée de sorciers et de devins, l'initia aux mystères de la magie et de l'astrologie, ces sciences antiques qui délaissées presque universellement n'ont jamais cessé de régner dans cet Orient où elles naquirent, ces vieilles ennemies de la Religion que l'incrédulité moderne commence à étudier avec étonnement.

Maints astrologues ou nécromanciens prédirent au jeune Hamid le trône des Padischahs et un long règne, et leurs prophéties, s'accordant entre elles étrangement, développèrent avec une rapidité fantastique, son ambition naissante.

Et avec le temps, petit à petit, les prédictions une à une se réalisaient, et le hasard semblait prendre à tâche de fortifier dans cette âme tourmentée la plus crédule superstition. Pendant le règne d'Abdul-Aziz, parmi les personnalités du régime précédent qui furent à son avènement reléguées dans les provinces, une connaissance du prince Abdul-Hamid, un certain Nedjib-Pacha, exilé à Chypre, y rencontra par bonheur un ami, un cheikh nommé Abdurrahman-Essin, originaire de Sidon, homme simple et honnête, qui, lié avec le gouverneur de l'île, le pria d'adoucir les rigueurs de l'exil à son ami ; ce cheikh prédit à Nedjib-Pacha que son malheur prendrait fin bientôt et qu'il serait appelé à de hautes fonctions. Il ne se passa pas longtemps que, quelque puissante influence étant intervenue, le yacht impérial *Izeddin* alla tirer de son île l'exilé rentré en grâce.

Nedjib, reconnaissant envers le cheikh, dont la prophétie commençait à se réaliser, le recommanda au jeune Abdul-Hamid, dont il connaissait la superstition, qui se fut vite pris d'amitié pour le protégé de son ami, l'invitait souvent à quitter son tekké (1) de Sidon pour aller passer quelques jours chez lui ; ils causaient ensemble théologie, ou lisaient en les commentant des passages du Coran, et le jeune Hamid était quelquefois attendri jusqu'aux larmes par la douce et harmonieuse voix du vieillard.

Un jour, Abdurrahman-Essin lui dit : « O Prince, inchallah ! (2) vous serez bientôt Sultan ! » Le jeune homme fit remarquer au cheikh qu'Abdul-Aziz étant dans la force de l'âge et le prince héritier Mourad tout jeune et bien portant, le vœu avait peu de chances d'être réalisé de sitôt. Mais le vieux sage insista en ajoutant qu'un avertissement intérieur auquel il croyait avec une inébranlable conviction lui dictait ses paroles :

En effet, moins de deux ans plus tard, Mourad montait sur le trône pour faire bientôt place à son frère Hamid qui, n'oubliant pas le cheikh-prophète, le fit venir à Constantinople, où il est mort il y a seulement quelques années. Il fut longtemps tout puissant et y passait pour un saint.

Le Sultan ne se sépara de lui que lorsque, ayant conçu le plan aussi grandiose que puéril d'une croisade panislamique, Abdurrahman-Essin fut chargé, avec d'autres cheikhs, d'aller la prêcher dans la Terre-Sainte de l'Islam.

Malheureusement pour la mémoire du saint homme, le souvenir est resté d'une sombre mission qu'il accepta : ce fut lui qui porta à Osman-Nouri-Pacha, gouverneur du Hedjaz, surnommé par les Arabes « le Bourreau d'Abdul-Hamid », l'ordre secret de mettre à mort les malheureux Midhat et Damad-Mahmoud-Pacha.

Abdul-Hamid n'étudiait pas la sorcellerie avec cette ferveur uniquement parce qu'elle lui prophétisait le trône, mais encore parce qu'elle devait l'aider à y parvenir.

Adepte convaincu de la magie, et de la magie noire, ce prince très en retard ou un peu en avance sur son temps, faisait de l'envoûtement plus de cinq siècles après Charles de Valois et vingt ans avant M. de Rochas, dont les expériences sur l'extériorisation de la sensibilité ont stupéfié le monde savant. Plus tard, en effet, il fit confectionner par un magicien, vers la fin du règne de Mourad, une poupée de cire représentant le jeune Sultan son frère, et dans laquelle lui-même, devenu prince héritier, piqua de sa propre main les épingles traditionnelles, puis il rendit la figurine au sorcier, pour qu'il la plaçât dans la cave de son taudis, à Stamboul, lieu malsain possédant, paraît-il, des propriétés particulièrement malfaisantes. Et là, dans l'obscurité, le noir magicien, assis sur le Coran, faisait des incantations funèbres et invoquait les mauvais esprits en frappant avec une branche de rosier épineux l'effigie de Mourad, afin de hâter la chute du jeune monarque en accélérant les progrès de la maladie. Hamid fit aussi confectionner, par un tailleur arménien nommé Djumboussian, un habit que des sortilèges mystérieux douèrent à ses yeux de propriétés maléfiques ; après quoi, il offrit en don cette tunique de Nessus à son frère aîné.

Bientôt après, le hasard voulut que le trône fût vacant et que l'occultiste princier s'y assît...

G. DORYS.

(1) Couvent.
(2) S'il plaît à Allah!

Le Gérant : GASTON MERY.

Impr. JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil. Paris.
Téléphone 215-10.